

POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LE PLAISIR D'APPRENDRE, LA CHANCE DE RÉUSSIR



POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LE PLAISIR D'APPRENDRE, LA CHANCE DE RÉUSSIR



**Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.**

**© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

ISBN 978-2-550-78835-5 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-78836-2 (PDF)

(Édition anglaise: ISBN 978-2-550-78838-6)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017



MOT DU PREMIER MINISTRE

L'éducation, c'est la priorité au Québec. Elle est la clé pour bâtir une société toujours plus prospère et innovante. Dans un monde en transformation, elle constitue un atout des plus essentiels pour relever les défis liés à tous les secteurs d'activité, assurer le mieux-être de la population et accroître la richesse individuelle et collective.

Cependant, tout comme notre société, notre système d'éducation doit s'adapter aux changements qu'amène chaque génération. Pour doter le Québec d'un modèle éducatif du 21^e siècle, notre gouvernement a travaillé quotidiennement à mieux gérer nos finances publiques et à développer notre économie. Avec les marges de manœuvre que cela nous a permis de dégager, nous avons réinvesti massivement pour rénover nos écoles et offrir de meilleurs services aux jeunes, aujourd'hui et dans le futur.

Nous avons également entamé un processus de réflexion sur la réussite éducative. Comment faire en sorte que chaque jeune ait les moyens de s'épanouir à l'école et qu'il puisse ainsi contribuer pleinement à notre société? Lors des consultations publiques de l'automne 2016, tous ont eu la chance d'exprimer leur point de vue. Nous nous sommes donné ensemble une vision claire et mobilisatrice de l'école du 21^e siècle. Celle-ci nous a permis de doter pour la première fois le Québec d'une Politique de la réussite éducative, dont la portée couvre toutes les étapes du parcours éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte, ainsi que tous les aspects de l'environnement des enfants et des élèves, des jeunes et des adultes.

Cette nouvelle Politique de la réussite éducative est désormais le cadre de référence qui orientera l'action gouvernementale, celle du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, celle des réseaux scolaires, celle des organismes communautaires et celle de toute la société jusqu'en 2030.

Continuons de travailler ensemble pour que le Québec reste sur la voie du changement.

Continuons de travailler ensemble pour bâtir une nation à la hauteur de nos ambitions.

Continuons de travailler ensemble pour léguer aux générations futures une société plus juste, plus ouverte et plus prospère.

— Philippe Couillard



MOT DU MINISTRE

Depuis les cinquante dernières années, de nombreux efforts ont été déployés dans le but de construire le réseau de l'éducation que le Québec connaît aujourd'hui. Du rapport de monseigneur Parent en 1964 à la dernière modification de la Loi sur l'instruction publique à l'automne 2016, de nombreuses initiatives ont permis de structurer l'action de l'État en matière d'éducation.

Responsabilité collective fondamentale, l'éducation a souvent été l'objet d'approches sectorielles (éducation des adultes, enseignement professionnel, adaptation scolaire, amélioration du français, maternelle 4 ans en milieu défavorisé). Avec la Politique de la réussite éducative, le Québec choisit d'adopter une vision d'ensemble de l'éducation. En mettant l'accent sur la réussite éducative, on dépasse la simple obtention d'un diplôme ou d'une qualification. On affirme l'importance d'agir tôt auprès des enfants et des élèves et on rappelle que cette action déterminante est l'affaire de tous.

Un des défis auxquels faisait face le Québec était de définir une vision commune et innovante de la réussite éducative. Nous devons nous recentrer davantage sur les enfants, les élèves et leur réussite. Nous devons inscrire notre vision dans un continuum allant de la petite enfance à l'âge adulte, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

La Politique de la réussite éducative est le fruit de beaucoup d'écoute et de partage. Elle s'appuie sur le leadership du gouvernement et sur l'engagement de plusieurs réseaux. Elle est aussi le résultat de larges consultations publiques tenues à l'automne 2016, et je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice essentiel.

Avec cette politique, le Québec vise l'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous. Nous devons pousser plus loin l'héritage de la Révolution tranquille et nous assurer que les services de garde éducatifs à l'enfance, l'école et les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes sont véritablement des milieux inclusifs et propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite. Nous devons faire en sorte que tous les acteurs et les partenaires du monde de l'éducation soient mobilisés autour de la réussite. À cet égard, les organismes d'action communautaire et d'éducation populaire jouent un rôle crucial et leurs actions constituent une valeur ajoutée aux efforts consacrés à la prévention, aux services à des populations fragilisées et à la lutte contre l'analphabétisme.

Une plus grande cohérence des actions. Une meilleure intégration des efforts. Un soutien approprié offert aux parents. Une responsabilité de tous les acteurs mieux assumée. Voilà l'essence de la Politique de la réussite éducative!

Parce que réussir à l'école, c'est être libre. C'est être capable, plus tard, de transmettre, de redonner, d'innover, de s'affirmer. La réussite éducative, c'est la possibilité pour chacune et chacun de déployer ses talents à toutes les étapes de sa vie, que ce soit au terme d'un parcours de formation ou grâce au maintien de ses compétences. Mais la réussite éducative, c'est aussi et surtout des vies qui commencent bien et sur des bases solides.

— Sébastien Proulx

TABLE DES MATIÈRES

- 8 LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ANNÉES 1960 À AUJOURD'HUI
- 11 ÉTAT DES LIEUX
 - Les déterminants de la réussite
 - La réussite chez les adultes
 - Un large dialogue
- 23 LA VISION ET LES VALEURS DE LA POLITIQUE
 - Le rôle et la portée de la politique
 - La vision
 - Des valeurs fortes: universalité, accessibilité et équité
- 31 LES GRANDS OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS ASSOCIÉS À LA VISION
 - La diplomation et la qualification
 - L'équité
 - La prévention
 - La maîtrise de la langue
 - Le cheminement scolaire
 - Le milieu de vie
- 37 LES TROIS AXES, LES ENJEUX ET LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE
 - **Axe 1** L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous
 - **Axe 2** Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite
 - **Axe 3** Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite
- 71 LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE
 - Des principes de gouvernance
 - Suivi et évaluation
- 75 CONCLUSION
- 77 ANNEXE

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ANNÉES 1960 À AUJOURD'HUI

IL Y A 50 ANS, LE QUÉBEC GLISSAIT DANS SON SAC D'ÉCOLE UNE IDÉE... UNE IDÉE QUI A BEAUCOUP GRANDI ET NOUS ARRIVE AVEC TOUT UN BAGAGE DE SUCCÈS, DE MÉSAVENTURES, DE DÉFIS...

C'est à la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (commission Parent) que le gouvernement a créé, en 1964, le ministère de l'Éducation du Québec.

Les premières années consécutives à la création du Ministère ont été consacrées à la mise en place des fondations qui constituent encore aujourd'hui l'architecture de notre système éducatif et qui ont permis de faire des pas de géant dans l'amélioration de l'accessibilité à l'éducation.

Par la suite, le gouvernement et le Ministère ont proposé et mis en œuvre un certain nombre de politiques, plans d'action et autres mesures pour intervenir sur différents aspects des conditions d'apprentissage des enfants et des élèves, des jeunes et des adultes.



1964

Dépôt du rapport Parent

1964

Projet de loi n° 60 créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation

M. Paul-Gérin-Lajoie devient le premier ministre de l'Éducation

1967

Adoption de la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel

1968

Projet de loi n° 56, Loi de l'enseignement privé

1979

Énoncé de la politique et du plan d'action *L'école québécoise*

Projet de loi n° 77, Loi sur les services de garde à l'enfance

1980

Politique et plan d'action *L'école s'adapte à son milieu* – Énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible

1984

Plan d'action *Un projet d'éducation permanente pour l'éducation des adultes*

1986

Plan d'action pour la réforme de l'enseignement professionnel

1987

Énoncé de politique familiale

1988

Adoption de la nouvelle Loi sur l'instruction publique

1992

Plan d'action sur la réussite éducative *Chacun ses devoirs*

1995

États généraux sur l'éducation

1996 Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation
Prendre le virage du succès

1997 Création du ministère de la Famille et de l'Enfance
Implantation des services de garde à contribution réduite

Livre blanc sur la politique familiale *Les enfants au cœur de nos choix*

1998 Création des commissions scolaires linguistiques
Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle

Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance (première édition)

1999 Politique de l'adaptation scolaire *Une école adaptée à tous*

2002 Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

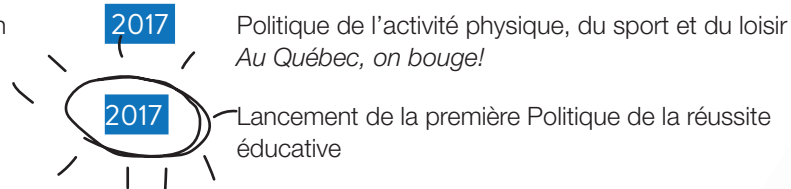
2002 Stratégie d'intervention *Agir autrement*

2007 Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*

2009 Stratégie d'action *L'école, j'y tiens!* sur la persévérance et la réussite scolaires

2013 Instauration de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé

2016 Consultations publiques sur la réussite éducative

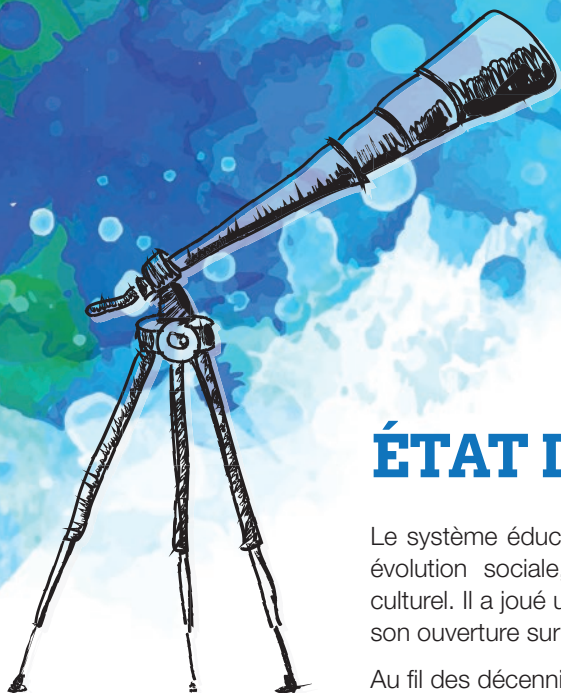


Aujourd'hui, pour la première fois, le gouvernement propose, avec la Politique de la réussite éducative, une vue d'ensemble qui couvre toutes les étapes du parcours éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte, et tous les aspects de l'environnement des enfants et des élèves, des jeunes et des adultes.

AUJOURD'HUI, C'EST À NOUS D'ÉCRIRE LA SUITE, TOUS ENSEMBLE, POUR LES JEUNES, POUR LES MOINS JEUNES, POUR CELLES ET CEUX QUI NE SONT PAS ENCORE NÉS, AFIN DE NOURRIR TOUTES LES AMBITIONS DU QUÉBEC...







ÉTAT DES LIEUX

Le système éducatif québécois a accompagné le Québec dans son évolution sociale, son essor économique et son développement culturel. Il a joué un rôle essentiel dans son passage à la modernité et son ouverture sur le monde.

Au fil des décennies, plusieurs grandes transformations dans le milieu de l'éducation ont permis à notre système éducatif d'évoluer et de se classer parmi les meilleurs au monde. Peu de sociétés modernes y sont parvenues aussi rapidement. Cependant, l'école et la société ne sont pas des entités statiques. L'une et l'autre doivent sans cesse s'adapter aux différentes mutations qui les traversent et leurs progrès sont indissociables. L'école doit faire avancer la société et préparer son avenir.

Depuis 20 ans, le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance est un des piliers de la Politique familiale québécoise. Ce réseau s'est rapidement forgé une réputation qui fait l'envie du Canada et du monde entier pour ses effets sur le développement global des enfants et sur la conciliation travail-famille. Les expériences et les apprentissages qu'y font les enfants sont le socle sur lequel s'appuieront tous les domaines de leur développement. Ils favoriseront une transition scolaire harmonieuse contribuant à leur réussite éducative.

Aujourd'hui, le Québec choisit de renouveler sa vision de la réussite éducative dans un esprit à la fois de continuité et d'innovation. Son système éducatif repose sur des assises solides animées par des gens dévoués et passionnés. Déjà fermement engagé dans le 21^e siècle, le Québec fait cependant face à de nouveaux défis, qu'il ne pourra relever avec succès que si tous les acteurs de la société adoptent une vision commune du rôle et de la place de l'éducation.

La Politique de la réussite éducative s'inscrit dans une tendance internationale de révision et de transformation des systèmes d'éducation. L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a recensé plus de 450 expériences de réformes mises en œuvre dans les pays membres entre 2008 et 2014.

Ces réformes visaient une amélioration de la performance générale du système, un accroissement de l'équité et une reconnaissance de l'importance de la relation maître-élève.



La place de l'éducation dans nos vies et dans notre réussite collective

Dans un monde sans frontières, marqué par la mondialisation et traversé de bouleversements de tous ordres qui nous touchent individuellement et collectivement, les milieux éducatifs ont des défis considérables à relever pour demeurer innovants, performants et ouverts sur le monde et sa diversité, et avoir à cœur la réussite éducative de toutes et de tous.

L'éducation est au cœur de nos vies, de nos familles, de nos communautés et de notre société. Les parents confient leurs enfants d'abord aux services de garde éducatifs à l'enfance, puis à l'école. Les jeunes y préparent leur avenir. Les adultes y reviennent pour rehausser leurs compétences et améliorer leurs connaissances. Les entreprises en attendent une main-d'œuvre compétente et polyvalente. La société souhaite des citoyennes et des citoyens responsables qui participent activement à la vie démocratique, sociale, communautaire, économique et culturelle.

Ancrés dans la communauté et la vie quotidienne, l'école et les services de garde éducatifs à l'enfance accueillent une grande diversité de personnes issues de différents milieux socioéconomiques ou culturels et ayant des besoins variés. Ils offrent un milieu de vie dans lequel se transmettent les valeurs de la société québécoise, où se construisent les identités et où se forment des citoyennes et des citoyens.

La diversité des personnes et de leurs besoins éducatifs

Favoriser la réussite éducative de toutes et de tous, c'est aussi être attentif aux différentes réalités sociales. La grande diversité des profils et des besoins des enfants et des élèves exige de l'école, tout comme des services de garde éducatifs à l'enfance, une très grande capacité d'adaptation. Les causes et les conséquences du décrochage scolaire sont fort différentes, et non moins importantes à considérer, tant chez les filles et les femmes que chez les garçons et les hommes. Si les garçons sont plus nombreux à décrocher, le décrochage scolaire des filles n'en demeure pas moins important. En effet, la scolarité de la mère influe grandement sur celle de ses enfants. Ainsi, il importe aussi de se préoccuper du décrochage scolaire des filles et des jeunes femmes. Celles-ci sont par ailleurs, selon les recherches, plus désavantagées que les décrocheurs dans leur parcours socioéconomique et plus susceptibles de connaître la précarité.

La diversité croissante des personnes et des besoins soulève de nouveaux défis en matière d'équité. Elle exige de réactualiser constamment ce principe fondateur du système éducatif québécois.

L'augmentation du nombre d'enfants et d'élèves allophones, une retombée de l'apport démographique de l'immigration, rappelle l'importance de l'intégration linguistique, scolaire et sociale. La diversité des besoins est également liée aux conditions particulières des enfants ayant des besoins particuliers et des élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ou de ceux issus de milieux économiquement défavorisés. Cette grande diversité ne doit cependant pas faire perdre de vue les besoins des personnes douées ou exemptes de difficultés particulières. Celles-ci aussi ont droit au soutien et à l'accompagnement qui les aideront à poursuivre leur parcours vers la réussite.

L'évolution du profil des enfants et des élèves doit aussi être mise en perspective par rapport à certaines réalités qui persistent, particulièrement chez les garçons, sur le plan du développement global et du décrochage scolaire, dans les milieux défavorisés, les communautés autochtones et les régions éloignées. Pour les uns comme pour les autres, la persévérance scolaire et la réussite éducative représentent un important défi qui ne peut être relevé sans la mobilisation et la concertation de l'ensemble des acteurs et des partenaires des milieux éducatifs et du milieu communautaire, notamment ceux du secteur de la santé et des services sociaux.

En 2013, la France a lancé son initiative *Pacte pour la réussite éducative*. Celle-ci est structurée autour de six principes :

- **considérer l'enfant et le jeune dans une approche globale;**
- **mobiliser les enfants, les jeunes et leurs familles;**
- **s'adapter à chaque enfant et à chaque jeune;**
- **favoriser une ouverture sur le monde;**
- **adopter une démarche éthique;**
- **agir avec des partenaires dans le cadre d'un pilotage local.**



En ce qui concerne les filières de formation, la composition des clientèles évolue là aussi. La formation professionnelle comprend aujourd'hui des jeunes et des adultes en continuité ou en discontinuité de scolarisation, ayant ou non un diplôme d'études secondaires au moment de leur inscription. À la formation générale des adultes, on observe en même temps un nombre toujours important de jeunes de 16 à 19 ans et une augmentation du nombre de personnes de 55 ans et plus. Bien que le groupe des 16-19 ans occupe une part importante de l'effectif des centres d'éducation des adultes, ceux-ci visent aussi des personnes d'âges variés désirant obtenir une qualification, un diplôme ou des préalables pour accéder à la formation professionnelle ou aux études supérieures. L'arrimage des formations avec les besoins du marché du travail représente toujours pour les jeunes et les adultes, comme pour les milieux économiques, un objectif récurrent.

En 2014, le Gouvernement de l'Ontario rendait publique sa vision renouvelée du système d'éducation. Intitulée « Atteindre l'excellence », elle met l'accent tant sur les compétences de base, comme celles liées à la lecture, à l'écriture et à la mathématique, que sur les compétences supérieures, comme la pensée critique, la communication, la collaboration et l'esprit d'entreprise (communément associées aux compétences du 21^e siècle).

Cette vision intègre aussi l'accomplissement personnel, la compétence professionnelle et la participation citoyenne. Elle prend en considération le bien-être des élèves, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, et accorde une large place à l'utilisation des technologies numériques, considérées comme un levier stratégique dans la réalisation de la vision éducative.

La lutte contre l'analphabétisme : un défi de société

Les compétences en littératie et en numératie sont largement reconnues comme les fondations sur lesquelles une personne peut construire son avenir. Plus ces compétences sont élevées et maintenues tout au long de la vie, plus la personne disposera de l'autonomie requise pour faire des choix éclairés dans sa vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Ces compétences sont essentielles dès le plus jeune âge pour la préparation à l'école, pour les transitions inhérentes au parcours scolaire lui-même et pour celles qui conduisent aux études supérieures ou au marché du travail. Leur caractère indispensable résiste à toutes les modes et elles sont encore aujourd'hui au cœur des compétences du 21^e siècle.

Un niveau insuffisant de compétences en littératie et en numératie entraîne de lourdes conséquences non seulement sur la réussite éducative d'une personne, mais aussi sur sa vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Cela représente en même temps une perte importante pour la collectivité à tous points de vue. L'analphabétisme nous prive du potentiel d'un trop grand nombre de personnes sans lesquelles le développement social, économique et culturel du Québec ne peut se réaliser pleinement.

L'analphabétisme est un défi auquel on doit constamment porter attention, car les diverses transformations et mutations qui font évoluer les sociétés modernes comme le Québec ont pour effet de rehausser continuellement le niveau de compétences qu'une personne doit posséder pour être pleinement autonome et fonctionnelle.

L'évolution de l'école dans un monde numérique

Les communications et les relations entre les personnes, les organisations et les institutions sont profondément transformées par l'omniprésence des technologies numériques dans toutes les sphères de l'activité humaine. L'arrivée du numérique a un effet considérable sur les modes d'intégration sociale et de participation à la vie citoyenne et elle touche en particulier les jeunes, qui sont souvent de fervents utilisateurs des technologies mobiles.

Du point de vue pédagogique, les technologies numériques ouvrent un vaste champ de possibilités pour l'élève et le personnel enseignant, mais exigent d'eux l'acquisition et la maîtrise de nouvelles compétences propres à leur utilisation dans un contexte éducatif. Si l'école doit former les élèves à l'aide du numérique, elle doit aussi les sensibiliser aux réalités du monde numérique. Elle doit autant former au numérique que par le numérique. Elle doit inculquer, notamment, l'adoption de comportements éthiques et responsables dans les communications et dans l'usage de ces technologies.

Le numérique est une des clés de la réussite éducative que nos écoles devront apprendre à utiliser ou continuer de développer. Il peut être le gage d'une plus grande autonomie et d'une ouverture significative sur le monde, une chance à saisir. Toutefois, un nouveau défi se pose, soit celui de la capacité à utiliser le numérique de façon autonome et responsable pour acquérir des connaissances, développer des compétences et accroître le pouvoir d'agir. Ce défi est particulièrement menaçant pour les adultes, en emploi ou non, qui ont de faibles qualifications et parfois peu de compétences liées aux technologies

En 2015, le Gouvernement de l'État de Victoria en Australie annonçait sa réforme *Education State*, qui vise à revitaliser le système et à offrir une éducation de qualité à tous les enfants. Cette réforme préconise l'accès à l'éducation dès l'enfance. De plus, l'attention ne doit pas être accordée exclusivement aux résultats scolaires de l'élève, mais également au développement de sa pensée critique et créative.

L'*Education State* se décline sous quatre thèmes :

- L'apprentissage pour la vie;
- Le bien-être des élèves;
- L'élimination du lien entre milieu défavorisé et réussite;
- La fierté et la confiance dans les écoles.

numériques. Il l'est aussi sur le plan géographique, car il est essentiel que le déploiement du numérique dans les écoles se fasse de façon efficace et équitable dans toutes les régions du Québec.

Le rôle des parents, leurs attentes et celles de la société

Le rôle des parents est essentiel au développement global de l'enfant et à sa réussite éducative, mais il s'exerce parfois dans des situations exigeantes. Les parents peuvent toutefois compter sur des milieux éducatifs et un vaste réseau d'organismes communautaires prêts à les appuyer dans leur rôle en leur offrant des services d'aide et de soutien, et ce, à toutes les étapes de leur vie et de celle de leur enfant.

Les attentes des parents sont de plus en plus élevées à l'égard des services de garde éducatifs à l'enfance et de l'école. S'ils exigent légitimement des services de qualité, ils sont aussi davantage enclins à demander que les apprentissages et l'enseignement soient adaptés aux besoins, aux intérêts et aux aptitudes de leurs enfants. Les milieux éducatifs doivent trouver un juste équilibre dans leur réponse à une grande variété de besoins pour éviter la surspécialisation des interventions et des services.

Les attentes envers les milieux éducatifs sont non seulement d'ordre éducatif, mais aussi sociétal. Promouvoir l'égalité des chances et l'équité sociale, contrer l'exclusion et les différentes formes de violence, contribuer à la lutte contre la pauvreté, intégrer harmonieusement de nouveaux arrivants dans la communauté sont autant d'actions auxquelles on s'attend de la part des milieux éducatifs.

Par ailleurs, les saines habitudes de vie sont maintenant parties prenantes des valeurs sociétales auxquelles adhère de plus en plus largement l'ensemble de la population. À cet effet, l'offre en matière d'activités physiques, récréatives et sportives doit être variée et adaptée pour répondre à la grande diversité des besoins.

LES DÉTERMINANTS DE LA RÉUSSITE

La recherche en matière de petite enfance et d'éducation démontre qu'un certain nombre de déterminants influent grandement sur le développement de l'enfant et sur la réussite éducative.

Les facteurs personnels

Les facteurs personnels, propres à l'enfant ou à l'élève même, sont façonnés par l'interaction entre l'hérédité et l'expérience. Ils influent sur le développement global, le comportement, la santé et le bien-être, les habitudes de vie et les habiletés sociales. La motivation de l'enfant, l'engagement de l'élève, son sentiment de compétence et d'efficacité personnelle ainsi que ses capacités d'attention et d'autorégulation comptent parmi ces facteurs. Des liens étroits existent également entre les résultats scolaires et les compétences langagières de l'enfant ou de l'élève, compétences nécessaires à l'apprentissage des autres matières. Par ailleurs, les chances de réussite éducative s'améliorent quand on diminue les références aux stéréotypes sexuels chez les jeunes. Sur le plan des habitudes de vie, une saine alimentation et la pratique régulière d'activités physiques favorisent la réussite éducative.

Les facteurs familiaux

L'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur enfant exerce un rôle déterminant sur son développement, sa réussite et sa relation famille-milieux éducatifs. L'encouragement, l'encadrement, l'expression d'attentes élevées, une attitude positive envers l'éducation et à l'égard du personnel scolaire ainsi que l'implication dans la vie de l'école sont autant de dimensions du rôle parental qui ont une influence sur la motivation, le rendement scolaire et les aspirations de leur enfant.

En amont, un soutien familial et social augmente le sentiment d'efficacité et de satisfaction des parents et favorise des pratiques parentales positives pour le développement des enfants et leur réussite éducative. De plus, les rapports constructifs qu'entretiennent les parents avec les services de garde éducatifs à l'enfance, avec les écoles et leurs services de garde et, parfois, avec des organismes communautaires ouvrent la voie à des relations famille-école soutenues qui seront bénéfiques à l'élève.

Les facteurs éducatifs et scolaires

Les compétences personnelles et relationnelles du personnel éducateur influent sur le développement global de l'enfant. De la même façon, la qualité de la relation qu'une enseignante ou qu'un enseignant entretient avec l'élève produit un effet de levier sur la perception qu'a l'élève de ses propres compétences, sur son engagement scolaire, son appréciation des matières scolaires, ses attentes de succès, son rendement scolaire et, ultimement, sur sa réussite éducative. Les pratiques éducatives et pédagogiques reconnues pour leur efficacité, appuyées par la recherche, notamment en matière de littératie et de numératie, renforcent le développement des enfants, stimulent la motivation de l'élève, améliorent l'expérience d'apprentissage et augmentent les chances de réussite. Il est essentiel de connaître les enfants et les élèves et de reconnaître les caractéristiques des plus vulnérables pour répondre adéquatement à leurs besoins.

En matière de prévention de l'abandon scolaire, les services éducatifs complémentaires et les services particuliers d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français jouent un rôle particulièrement important, tant auprès du personnel enseignant que des élèves. Il en est de même pour les services de garde éducatifs à l'enfance, où la détection des difficultés d'apprentissage et de comportement permet d'intervenir rapidement et de soutenir l'engagement des parents.

La qualité du climat de l'école, que l'on souhaite bienveillant, inclusif, ouvert à la diversité et exempt de violence, favorise le goût d'apprendre et de réussir. Le leadership de la direction d'établissement et le soutien de l'administration scolaire se reflète dans les structures organisationnelles et ont nécessairement un effet positif sur la réussite et les pratiques éducatives.

Les facteurs sociaux

Le contexte socioéconomique, culturel et géographique dans lequel vit l'enfant, puis l'élève, de même que la disponibilité des ressources communautaires ont également un effet sur la réussite. Le fait pour un enfant ou un élève d'entretenir des interactions sociales harmonieuses avec ses pairs et les adultes autour de lui contribue à sa réussite. En fréquentant des camarades motivés par l'école, l'élève a de grandes chances d'adopter la même attitude à l'égard de ses études.

L'école et les services de garde éducatifs à l'enfance sont appelés à collaborer avec d'autres intervenants et peuvent agir de manière simultanée et concertée pour accroître l'efficacité de leurs interventions. À cet égard, le rôle des organismes communautaires et des autres acteurs de la société civile est essentiel pour le soutien aux élèves et l'engagement des parents tout au long du cheminement scolaire. Leur rôle est tout aussi important dans la valorisation sociale de l'éducation et la convergence d'interventions porteuses d'effets structurants. Les écoles anglophones, par exemple, bénéficient de la mise en place de services et de programmes d'une culture de mobilisation qui se traduit par une forte collaboration entre l'école, la famille et la communauté.

LA RÉUSSITE CHEZ LES ADULTES

Plusieurs déterminants de la réussite s'appliquent également aux adultes, mais s'inscrivent dans un contexte différent et dans des trajectoires personnelles non linéaires. Les succès et les écueils qui marquent le premier passage des adultes en milieu scolaire font en sorte que ceux-ci abordent leur retour aux études avec une expérience de vie qui mérite une attention particulière.

Pour effectuer un retour qui mène à la réussite, l'adulte doit en faire un projet qui occupe une grande place dans sa vie. Le centre de formation doit proposer une organisation souple et adaptée aux réalités de la conciliation travail-famille-études des adultes qui le fréquentent. La reconnaissance des acquis et des compétences est une des réponses aux besoins de ces dernières. Par ailleurs, l'action des organismes communautaires et l'éducation populaire jouent un rôle majeur et complémentaire à celui du réseau formel de l'éducation.

Ce rôle complémentaire permet de répondre aux besoins des adultes, notamment en offrant à ces derniers des formations ancrées dans leurs milieux de vie.

La réussite chez les adultes peut se concrétiser de différentes façons : l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification; l'atteinte d'un objectif de formation; la progression dans un cheminement personnel ou professionnel; l'inscription dans un autre secteur d'enseignement ou de formation.

UN LARGE DIALOGUE

À l'automne 2016, le Gouvernement du Québec a choisi d'ouvrir le dialogue avec l'ensemble des citoyens et tous les acteurs et partenaires du système scolaire et du réseau de la petite enfance. Les consultations publiques sur une politique de la réussite éducative s'appuyaient sur les valeurs fondatrices du système éducatif québécois, soit l'universalité, l'accessibilité et l'équité. Le gouvernement demeure fermement convaincu que le Québec doit poursuivre dans cette voie tout en faisant preuve d'innovation et d'audace.

La réponse de la société civile a été à la hauteur de l'importance que nous devons accorder à l'éducation et à la réussite éducative. En quelques mois à peine, 417 mémoires ont été déposés et près de 14 000 questionnaires en ligne ont été remplis. Plus de 1 000 personnes ont participé aux 18 consultations régionales, auxquelles s'ajoutent les 80 qui ont pris part à la consultation axée sur la réussite éducative des élèves autochtones. Enfin, près de 200 personnes ont pris part à la consultation nationale tenue les 1^{er} et 2 décembre.

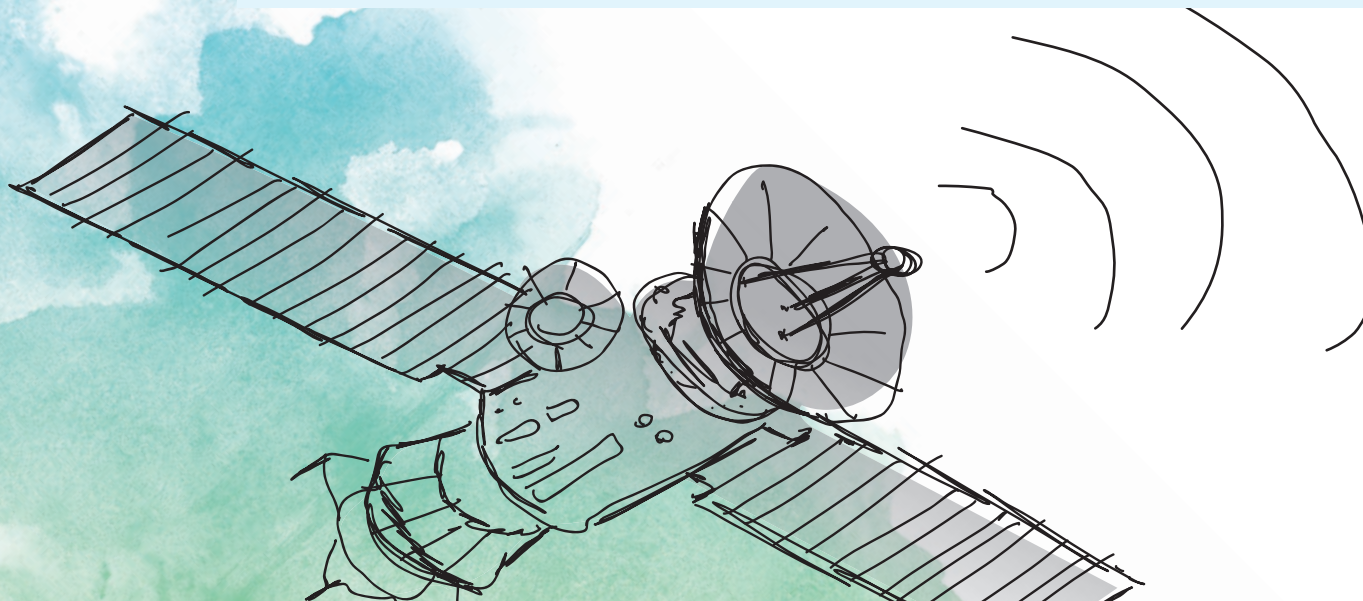
Ces consultations publiques ont permis de faire émerger de larges consensus qui assurent une base solide pour établir une vision collective, cohérente et innovante de l'école du 21^e siècle. Cette vision est d'autant plus nécessaire que toutes les sociétés modernes font face à de profonds changements qui ne cessent de révolutionner nos façons d'apprendre, de travailler, de communiquer et de vivre ensemble.

LES GRANDS CONSENSUS

Les grands consensus touchent tant l'enfant que l'élève et couvrent différentes dimensions de leur environnement, soit les services de garde éducatifs à l'enfance, l'école et la communauté. Les consensus ont émergé clairement, peu importe les modes de consultation utilisés, le statut professionnel ou socioéconomique des personnes, la mission des organisations ou le milieu d'intervention.

Sept thèmes ont suscité une forte adhésion, voire l'unanimité, chez les milliers de personnes et la centaine d'organisations qui ont participé aux consultations publiques :

- L'intervention précoce et la prévention;
- Les transitions harmonieuses entre les différents milieux éducatifs et ordres d'enseignement;
- La nécessité de repenser le financement, de réduire les délais et d'assurer la continuité des services dans le soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Les compétences en littératie et en numératie;
- La valorisation de l'éducation, de la qualité de l'enseignement et de la profession enseignante pour mobiliser tous les acteurs et partenaires autour de la réussite éducative des jeunes et des adultes;
- L'importance du soutien et de l'accompagnement des parents auprès de leur enfant;
- La collaboration et la concertation de l'ensemble des intervenants qui font partie de l'environnement de l'enfant, de l'élève, du service de garde éducatif à l'enfance et de l'école.





En quoi la Politique de la réussite éducative

La Politique de la réussite éducative permet au Québec d'adopter une vision d'ensemble de l'éducation. Mettre l'accent sur la réussite éducative, c'est dépasser l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. C'est affirmer qu'il est important d'agir tôt auprès des enfants et des élèves et que la réussite éducative est l'affaire de toutes et de tous.

Cette politique marque une étape. Elle orientera, durant les prochaines années, les actions de celles et de ceux qui travailleront quotidiennement avec les élèves. Elle permet au Québec de s'inspirer des meilleures pratiques pour la réussite des élèves.

La Politique de la réussite éducative se distingue par la vision commune qu'elle porte :

UNE PLUS GRANDE COHÉRENCE
DES ACTIONS

- Elle dégage une vision structurée dans un continuum éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte.
- Elle intervient bien au-delà de la diplomation et de la qualification en mettant au cœur de sa vision la nécessité de former des citoyennes et des citoyens prêts à relever les défis du 21^e siècle.

se distingue-t-elle?

UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES EFFORTS

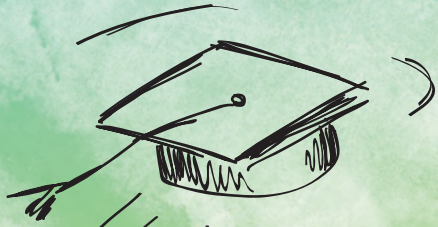
- Elle donne la priorité aux besoins des enfants et des élèves, sans distinction, qu'ils soient handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, issus de milieux défavorisés, doués ou simplement exempts de difficultés particulières.
- Elle confirme la nécessité d'agir tôt, dès le plus jeune âge.
- Elle campe l'apport central des compétences en littératie et en numératie dans toutes les trajectoires éducatives possibles et dans toutes les étapes du développement de la personne.

UNE RESPONSABILITÉ DE TOUS LES ACTEURS D'AVANTAGE ASSUMÉE

- Elle mise sur le maintien permanent d'un large dialogue social sur l'éducation et sur les valeurs d'équité, d'accessibilité et d'universalité.
- Elle interpelle les réseaux et les parents, mais aussi l'ensemble des acteurs de la société, puisque chacun doit contribuer à la réussite éducative de toutes et de tous.







LA VISION ET LES VALEURS DE LA POLITIQUE

LE RÔLE ET LA PORTÉE DE LA POLITIQUE

Fruit de la volonté du Gouvernement du Québec de placer l'éducation au cœur de ses priorités, et de ses actions menées en ce sens, la première Politique de la réussite éducative s'appuie sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire, de ceux de la petite enfance et de tous les secteurs de la société. Elle inclut aussi, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, l'acquisition et le maintien des compétences des adultes, notamment en littératie et en numératie.

La politique se veut le point de départ d'une action gouvernementale énergique, qui aura pour effet de mobiliser l'ensemble de la société québécoise dans des interventions structurantes. Ces dernières, dès aujourd'hui et au cours des prochaines années, en assureront la mise en œuvre de façon cohérente et efficace. Les enjeux et les orientations de la politique s'appliquent autant aux services de garde éducatifs à l'enfance qu'à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle. Ils visent également les pratiques de l'éducation populaire, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, et l'action complémentaire des organismes d'action communautaire, partenaires incontournables, notamment dans le soutien à l'enrichissement parental, dans la lutte contre le décrochage scolaire et dans le rehaussement de la formation de base. Ils s'inscrivent enfin dans la perspective d'une transition réussie vers l'enseignement supérieur ou le marché du travail. Par cette politique, le Québec se dote d'une vision large qui prend en compte l'ensemble des réalités du monde de l'éducation.

La politique s'appuie sur une vision et des orientations qui ciblent les grands résultats à atteindre d'ici 2030 en faveur des enfants et des élèves, jeunes et adultes. Si cette vision est porteuse de résultats qui répondent aux besoins et aux aspirations des personnes, elle reflète aussi les valeurs éducatives portées par la société québécoise et les principes de gouvernance qui guideront la mise en œuvre de la politique.

RÉUSSITE!



PRÉCISIONS SUR CERTAINS TERMES

Le terme «**milieux éducatifs**» comprend l'école et les services de garde éducatifs à l'enfance.

Le terme «**école**» inclut généralement les écoles primaires et les services de garde scolaires, les écoles secondaires, les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes.

Le terme «**élève**» englobe les jeunes et les adultes qui fréquentent l'école.

La notion de «**communauté**» prend un visage différent selon la nature et le nombre de partenaires dont disposent l'école et les services de garde éducatifs à l'enfance. La communauté comprend notamment les organismes communautaires, les autorités municipales et régionales, les organismes du secteur de la famille, de la santé et des services sociaux et du secteur culturel, entre autres, les organismes du monde du travail et les autres organisations privées ou publiques qui peuvent contribuer à la réussite éducative.

La mission de l'école

Instruire, avec une volonté réaffirmée

L'école a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève. Même si elle ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage de l'élève, elle joue un rôle irremplaçable en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.

Socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble

Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

Qualifier, selon des voies diverses

L'école a le devoir de rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, quelle que soit la voie qu'ils choisiront au terme de leur formation. À cette fin, le ministère de l'Éducation définit le curriculum national de base. Toutefois, les établissements scolaires ont la responsabilité d'offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses intérêts, à ses aptitudes et à ses besoins en différenciant la pédagogie et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires.

Source : Programme de formation de l'école québécois

LA VISION

Des milieux éducatifs inclusifs, centrés sur la réussite de toutes et de tous, soutenus par leur communauté, qui, ensemble, forment des citoyennes et des citoyens compétents, créatifs, responsables, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

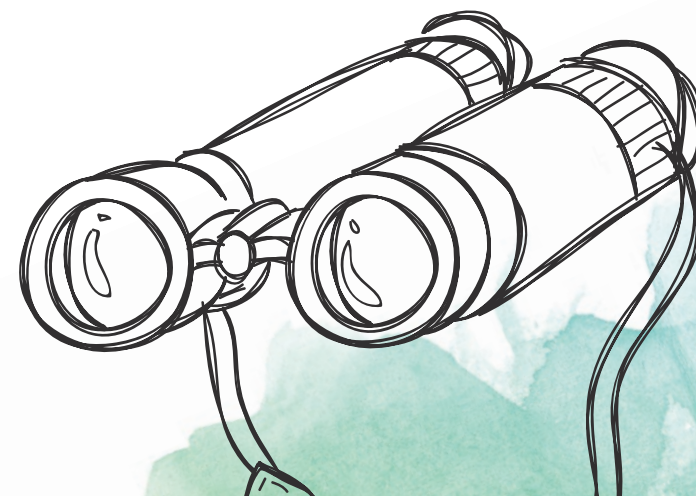
L'un des grands défis pour les sociétés modernes consiste à renouveler leur vision de l'éducation et des milieux éducatifs pour s'adapter et tirer parti des importantes mutations qui les traversent. De nombreux pays, de même que plusieurs provinces canadiennes comme l'Ontario et l'Alberta, se sont récemment engagés dans cette voie. L'école et les services de garde éducatifs à l'enfance sont le point de convergence de nombreuses attentes, mais ils doivent aussi être le point de ralliement de tous les acteurs et partenaires qui les expriment. La réussite éducative exige une vision claire, cohérente et partagée de l'avenir : Quelles qualités exigeons-nous de nos milieux éducatifs ? Quel sens les mots « instruire », « socialiser » et « qualifier » prennent-ils aujourd'hui ?

Les milieux éducatifs doivent composer avec des situations de plus en plus complexes ; ils doivent également saisir toutes les occasions d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et des élèves, tout en tenant compte d'une grande diversité de besoins et de trajectoires dans leur offre de services. La réussite éducative prend un sens différent selon les capacités, les besoins et les aspirations des personnes, et requiert l'engagement de toute la société.

La vision a pour horizon temporel l'an 2030, soit plus d'une douzaine d'années de mise en œuvre après le lancement de la politique. Cette période permettra de suivre le parcours d'élèves du préscolaire jusqu'au terme du secondaire. L'année 2030 coïncide, en outre, avec l'agenda mondial pour l'éducation, qui fait partie des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

La réussite éducative couvre les trois grands vecteurs de la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser, qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge. Bien que cette mission soit celle de l'école, plusieurs autres éléments y contribuent, par exemple la culture et le sport. La réussite éducative vise également l'adoption de valeurs et d'attitudes ainsi que le développement de compétences qui formeront une citoyenne ou un citoyen responsable, prêt à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans sa communauté et dans la société.

Ce sont les résultats de la recherche, l'expérience des meilleures pratiques et les grands consensus issus des consultations publiques qui ont permis l'émergence de cette vision commune. Elle concerne l'école et les services de garde éducatifs à l'enfance, ses acteurs et ses partenaires, mais aussi ce que les milieux éducatifs doivent valoriser et transmettre aux enfants et aux élèves pour assurer leur développement global et leur permettre de réaliser leur plein potentiel tout au long de leur vie.



CETTE VISION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE SIGNIFIE DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION DE MULTIPLES RÉALITÉS QUI TOUCHENT, NOTAMMENT :

- les capacités intellectuelles, psychologiques, sociales, affectives et physiques des enfants et des élèves. Cette dimension concerne notamment les enfants et les élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, temporaires ou permanentes, ainsi que les élèves handicapés;
- les élèves doués, qui peuvent éprouver des difficultés à maintenir leur intérêt et leur motivation à apprendre et à réussir à la hauteur de leur potentiel;
- les enfants et les élèves qui n'éprouvent pas de difficultés particulières et qui, grâce à un soutien et à un encouragement adéquats, pourront développer tout leur potentiel;
- les enfants et les élèves issus de milieux défavorisés sur le plan économique, social ou culturel;
- les parcours des enfants et des élèves, jeunes ou adultes, issus de l'immigration et en situation de retard scolaire;
- les caractéristiques linguistiques, culturelles ou religieuses du milieu d'origine de la personne;
- les caractéristiques personnelles ou identitaires telles que le sexe, le genre et l'orientation sexuelle.

Outre ces caractéristiques individuelles, la politique et les différentes interventions qui assureront sa mise en œuvre devront aussi accorder une attention particulière à trois réalités qui se distinguent par leurs caractéristiques sociales, culturelles, démographiques, géographiques et économiques :

Les enfants et les élèves autochtones

À la base de l'action gouvernementale en contexte autochtone, le Québec reconnaît le droit aux Autochtones (les dix Premières Nations et la nation inuite) d'exercer leur autonomie, notamment en matière d'éducation. Des conventions et des ententes guident le gouvernement dans ses relations avec les Autochtones pour que ceux-ci bénéficient des services éducatifs auxquels ils ont droit. Ces nations, représentées dans 55 communautés sur le territoire, mettent en œuvre une variété d'interventions pour soutenir le développement des jeunes enfants et permettre aux jeunes et aux adultes de terminer leur parcours scolaire. Sur le plan de la persévérance scolaire et de la réussite, elles font toutefois face à d'importants défis, qui rendent essentielle une approche adaptée, en collaboration avec le gouvernement fédéral. Cette approche doit tenir compte de la réalité particulière de chacune des nations ainsi que de celles des familles autochtones qui vivent hors des communautés.

La mise en valeur des cultures et des langues autochtones est une priorité qui s'inscrit dans la vision de la réussite éducative. Les enfants et les élèves autochtones d'aujourd'hui sont les futurs leaders de leur communauté et de futurs citoyens et citoyennes engagés dans la société. Ils doivent avoir accès à des services éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins ainsi qu'à des conditions propices au développement de tout leur potentiel et au renforcement de leur identité. Les enfants et les élèves, jeunes et adultes, doivent pouvoir évoluer dans un environnement éducatif inclusif, sécurisant et culturellement pertinent.

Les actions qui découleront de la présente politique seront déployées au bénéfice des Inuits et des membres des Premières Nations. Il importe de prendre en considération que l'éducation des jeunes Autochtones se fait dans des lieux très variés, que ceux-ci soient dans les écoles du réseau scolaire québécois, dans les écoles des Premières Nations ou dans celles des commissions scolaires des trois nations autochtones conventionnées.

Pour apporter des réponses concrètes et mieux adaptées à leurs réalités, le gouvernement préconise une intervention distincte qui prendra en considération leurs particularités et les différences, notamment culturelles et sociales. De plus, un ensemble de mesures visant à satisfaire les besoins des élèves autochtones en matière de réussite éducative seront intégrées dans le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*, qui intégrera les actions prises par le gouvernement face à un ensemble d'enjeux sociaux autochtones. Cette démarche globale tiendra compte aussi des divers travaux en cours au Gouvernement du Québec en matière de développement social et culturel des Autochtones, y compris ceux menés dans le cadre de la présente politique.

Les réalités propres à la grande région de Montréal

La grande région de Montréal fait face à des défis multiples et complexes qui lui sont souvent propres et qui ont des effets sur plusieurs enjeux liés à la réussite éducative. Tant son poids économique et démographique que sa concentration de milieux défavorisés et de pluriethnicité font en sorte qu'elle doit pouvoir bénéficier d'une attention et de moyens particuliers qui lui permettront de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique de la réussite éducative. La mise en œuvre de la présente politique tiendra compte de la politique *Naître, grandir, s'épanouir à Montréal: de l'enfance à l'adolescence*, lancée en juin 2016 par la Ville de Montréal.

Par ailleurs, la Politique de la réussite éducative endosse pleinement les engagements du Gouvernement du Québec sur la reconnaissance du statut particulier de la métropole, notamment celui d'instituer le «Réflexe Montréal» dans toutes ses politiques économiques et sociales. L'entente-cadre signée en décembre 2016 touche plusieurs secteurs, dont celui des infrastructures et des équipements scolaires.

Les régions éloignées et la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Chaque région est unique, que ce soit par ses caractéristiques socioéconomiques, culturelles ou démographiques. Cependant, pour plusieurs régions, la situation géographique, l'étendue du territoire, l'insularité ou l'éloignement des grands centres urbains et de diverses ressources sont autant de réalités à considérer dans la mise en œuvre de la Politique de la réussite éducative. Tous les enfants et élèves, jeunes et adultes, quelle que soit leur région, doivent pouvoir bénéficier pleinement des diverses stratégies, plans d'action, mesures et investissements qui, au cours des prochaines années, concrétiseront la vision de la réussite éducative.



DES VALEURS FORTES: UNIVERSALITÉ, ACCESSIBILITÉ ET ÉQUITÉ

Les milieux éducatifs québécois ont été érigés sur des valeurs fortes pour assurer l'égalité des chances de toutes et de tous devant le défi de la réussite éducative. Ces valeurs ont permis au système éducatif de prendre rapidement son essor et de soutenir la société québécoise dans son passage à la modernité.

Tant dans sa vision, ses orientations et les diverses stratégies de mise en œuvre qui en découleront, la Politique de la réussite éducative réitère ces valeurs fondamentales. Sur le plan de l'équité, sa signification et son application seront consolidées et actualisées au regard des réalités sociales, économiques, technologiques, démographiques et culturelles qui caractérisent le 21^e siècle.

À cet égard, le respect et l'ouverture à la diversité sont aujourd'hui des attitudes citoyennes indispensables pour vivre ensemble, qui donnent un nouveau rayonnement aux valeurs sur lesquelles s'est construit le système éducatif québécois. C'est par l'inclusion que nous pouvons, individuellement et collectivement, profiter de la richesse et des occasions d'épanouissement que nous apportent les autres.

Dans un contexte de grande diversité sociale, où s'intègrent notamment différentes cultures et religions, les valeurs démocratiques de la société québécoise, qui ont intimement forgé son identité et pleinement contribué à son essor, doivent être réaffirmées. Celles-ci accordent une place particulièrement importante à l'égalité entre les femmes et hommes, dont doivent tenir compte toutes les politiques, les lois et les interventions publiques.

DES AMBITIONS POUR TOUTES ET TOUS

Les enfants sont désireux d'apprendre. Ils bénéficient d'activités éducatives appropriées à leur stade de développement et arrivent pleinement préparés à l'école, sur un pied d'égalité avec tous les enfants de leur âge. Ils vivent dans un milieu attentif à leurs besoins, propice à la rencontre des autres et à la découverte de leurs intérêts et de leur potentiel.

Les élèves souhaitent réussir leur parcours scolaire et investissent les efforts nécessaires pour y parvenir. Avec le soutien et l'accompagnement de leurs parents, du personnel enseignant et d'une diversité d'intervenants, tous exploitent leur potentiel au maximum.

L'enseignante, l'enseignant et le personnel éducateur ont les compétences, les connaissances et les outils, et bénéficient du soutien et de la reconnaissance nécessaires pour faire des choix allant dans le sens du développement global des enfants et de la réussite de tous les élèves. Ils savent développer et ajuster leurs pratiques. Pour ce faire, ils reçoivent une formation exemplaire, veillent à assurer leur développement professionnel tout au long de leur carrière et disposent de ressources éducatives et pédagogiques de qualité.

L'équipe-école a institué une forte culture de collaboration pour procurer à tous les élèves un soutien, un accompagnement et une réponse à leurs besoins. Elle favorise l'adoption des meilleures pratiques sur le plan pédagogique, organisationnel et communicationnel.

La directrice ou le directeur de l'école offre un milieu de vie agréable, moderne, stimulant et innovant. Elle ou il mise sur l'engagement des parents, des familles et de la communauté, sur la convergence de différentes ressources professionnelles, sur des méthodes pédagogiques fondées sur des données probantes et sur l'utilisation optimale des ressources éducatives numériques. Son leadership facilite la réalisation du projet éducatif de l'école et l'application des règles de vie qui en font un milieu propice à l'apprentissage, au développement et à la réussite.

La ou le commissaire scolaire exerce pleinement son rôle dans une perspective de soutien aux écoles et aux centres situés sur son territoire. Elle ou il leur accorde la marge de manœuvre pour répondre le mieux possible aux besoins des élèves, s'assure qu'ils disposent des ressources nécessaires à la réalisation de leur projet éducatif et mobilise tous les partenaires de sa région pour la réussite éducative.

Les parents et les familles ont à cœur d'exercer le rôle qui leur revient dans la réussite éducative. Ils sont très impliqués dans la vie de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Collaborateurs de première importance, ils participent à diverses activités scolaires, culturelles, sportives et récréatives.

Les acteurs et les partenaires de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance engagés dans le développement des enfants et la réussite des élèves contribuent à la réussite éducative par diverses initiatives. Ils comprennent, entre autres, les organismes communautaires et d'éducation populaire, les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, les milieux municipaux et culturels, les milieux du loisir et du sport ainsi que le milieu des affaires et les entreprises.



LES GRANDS OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS ASSOCIÉS À LA VISION

Au fil des années, le Ministère a mis en œuvre diverses mesures visant à améliorer la réussite scolaire des élèves. Pour en évaluer l'efficacité et l'atteinte des résultats, il s'est fixé à plusieurs occasions des objectifs et des cibles. Ainsi, en 2009, la stratégie d'action *L'école, j'y tiens!* a fixé un taux de diplomation ou de qualification de 80 % pour les élèves de moins de 20 ans, d'ici 2020.

Mesurer la réussite éducative est un défi en soi, car il n'existe pas d'indicateur unique et englobant qui permet de l'évaluer en un seul

coup d'œil. La politique n'a pas la prétention de résoudre cette difficulté. Chacun des indicateurs proposés offre une perspective distincte, et ceux-ci doivent être considérés dans leur ensemble. Ils reflètent le contexte particulier du Québec en termes de structure scolaire, de mode de suivi des apprentissages et d'exigences de sanction.

LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

OBJECTIF 1

D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire est le principal indicateur de réussite scolaire. Même si sa portée est restreinte par rapport à la notion plus globale de réussite éducative, il offre cependant un point de vue essentiel pour

évaluer le cheminement des élèves dans le système scolaire, réseau public et réseau d'enseignement privé confondus. Le tableau suivant illustre l'évolution récente des taux de diplomation et de qualification depuis la cohorte de 2002. En 2014-2015, le taux de diplomation et de qualification après 7 ans est de 78,8 %.

RÉPARTITION (EN POINTS DE POURCENTAGE) DU TAUX D'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLÔME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION SELON LE TYPE DE SANCTION OBTENUE, APRÈS SEPT ANS, POUR LES COHORTES DE NOUVEAUX INSCRITS EN 1^{er} SECONDAIRE, SEXES RÉUNIS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, COHORTES DE 2002 À 2008

	Cohorte 2002 suivie jusqu'en 2008-2009	Cohorte 2003 suivie jusqu'en 2009-2010	Cohorte 2004 suivie jusqu'en 2010-2011	Cohorte 2005 suivie jusqu'en 2011-2012	Cohorte 2006 suivie jusqu'en 2012-2013	Cohorte 2007 suivie jusqu'en 2013-2014	Cohorte 2008 suivie jusqu'en 2014-2015
TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION (%)	71,9	72,3	73,4	75,0	75,8	77,7	78,8
DES et DEP	70,5	70,8	71,3	71,7	71,5	73,4	74,5
Diplôme d'études secondaires (DES)	68,8	69,2	69,7	70,1	69,9	71,8	72,7
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,8
Autres diplômes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Attestation d'études professionnelles (AEP)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Qualifications	1,3	1,4	2,0	3,2	4,1	4,1	4,1
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)	0,0	0,2	1,3	2,6	3,2	3,3	3,3
Certificat de formation préparatoire au travail (CFPT)	0,0	0,0	0,1	0,4	0,8	0,7	0,7
Autres certificats ou attestations	1,3	1,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,1

Source : MEES, GIR, DGSEG, DIS, compilation spéciale des taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, avril 2016.

L'ÉQUITÉ

OBJECTIF 2

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

Le taux de diplomation et de qualification selon le type de sanction et les cohortes d'élèves donne une perspective globale de la réussite scolaire. Toutefois, il masque des différences importantes chez différents groupes d'élèves plus vulnérables et pour lesquels les chances de réussite sont moindres en raison de différents facteurs. Les principes d'équité et d'égalité des chances exigent de prendre en considération les écarts de réussite observés entre différents groupes d'élèves et de prendre les moyens pour les réduire le plus possible.

Les groupes d'élèves où on observe un écart de réussite plus significatif sont les garçons, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les élèves de milieux défavorisés et les élèves immigrants de première génération. L'objectif est de réduire de moitié les écarts entre eux et les autres élèves dans l'obtention d'un premier diplôme ou qualification, avant l'âge de 20 ans. On atteindra cette cible en établissant plusieurs objectifs propres à ces groupes d'élèves.

Les écarts observés en 2014-2015¹ chez ces groupes d'élèves sont les suivants :

- 73,8% des garçons ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, tous réseaux confondus, ce qui correspond à une différence de 10,1 points de pourcentage entre les garçons et les filles;
- 48,3% des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquentant le réseau public ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, ce qui correspond à une différence de 34,1 points de pourcentage entre ces élèves et les élèves ordinaires;
- Parmi ceux qui ont commencé leur secondaire dans une école en milieu défavorisé², le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans est de 69%, ce qui correspond à une différence de 8,9 points de pourcentage entre ces élèves et les élèves des autres milieux;
- 75,0% des élèves immigrants de première génération ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, ce qui correspond à une différence de 4,1 points de pourcentage entre ces élèves et les autres élèves.

¹ Données 2014-2015 (cohorte 2008-2009)

² D'après l'indice de milieu socio-économique de l'école secondaire fréquentée, au réseau public (IMSE de rang décile 8, 9 ou 10).

LA PRÉVENTION

OBJECTIF 3

D'ici 2025, porter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

L'application du principe d'égalité des chances exige d'adopter des approches et des stratégies préventives auprès de tous les enfants pour qu'ils puissent se développer pleinement et s'intégrer au milieu scolaire dans les meilleures conditions. Tout retard dans le développement de l'enfant lors de son entrée à l'école est susceptible de fragiliser son plaisir d'apprendre et son désir de réussir.

Au Québec, en 2012, sur les 79 956 enfants admissibles à l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, environ 20 000, soit un peu plus d'un enfant sur quatre (25,6 %), présentent une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de leur développement (santé physique et bien-être; compétences sociales; maturité affective; développement cognitif et langagier; habiletés de communication; et connaissances générales). Ainsi, en 2012, 74,4 % des enfants commençaient leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

L'atteinte de cette cible de 80 % est sous la responsabilité du ministère de la Famille et celle-ci se trouve également dans la Politique gouvernementale de prévention en santé.



LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

OBJECTIF 4

D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (2^e année du 2^e cycle), dans le réseau public

Les compétences en littératie sont fondamentales, car elles constituent les assises sur lesquelles les autres apprentissages scolaires vont pouvoir être intégrés. La maîtrise de la langue ouvre non seulement l'accès à la connaissance et aux savoirs, mais aussi à la communication et aux relations personnelles et sociales qui enrichissent la qualité de vie de la personne. La réussite des épreuves ministérielles en écriture tôt dans le parcours d'un élève est donc déterminante et elle est certainement un indicateur probant de ses possibilités d'atteindre son plein potentiel.

De 2009 à 2013, les résultats d'un échantillonnage d'élèves ayant réalisé l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (2^e année du 2^e cycle) ont démontré un taux de réussite qui variait entre 80,0 % à 86,9 %. Un processus annuel standardisé sera mis en place pour permettre de documenter, au moyen d'échantillons, les résultats de cette épreuve ministérielle et de suivre l'évolution des résultats.

OBJECTIF 5

Augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2022

Le développement des compétences en littératie est un processus dynamique qui évolue au fil du temps, au gré des apprentissages que réalisent les adultes. La collecte de données associées au PEICA a été mise en place par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle vise à mesurer, entre autres, le niveau de compétence en littératie de la population âgée de 16 à 65 ans.

Cet exercice se déroule tous les dix ans et la dernière collecte de données a eu lieu en 2011-2012. À ce moment-là, 47 % des adultes du Québec avaient atteint les niveaux de compétences en littératie 3, 4 ou 5, qui correspondent aux niveaux les plus élevés de la maîtrise de la littératie.

LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

OBJECTIF 6

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public

L'entrée avec une ou des années de retard au secondaire a des effets négatifs sur le cheminement scolaire de l'élève et, ultimement, sur sa réussite éducative. Le retard scolaire au primaire accroît de façon importante le risque de décrochage au secondaire. En effet, l'âge des élèves à l'entrée au secondaire a un effet sur le taux de diplomation et de qualification après sept ans. On constate un écart entre les élèves qui entrent au secondaire à l'âge attendu (12 ans ou moins) et ceux qui entrent en ayant déjà accumulé un retard (13 ans et plus). Le taux de diplomation est inférieur chez ces derniers.

Les difficultés scolaires et le désengagement de ces jeunes à l'égard de l'école justifient notamment que des interventions précoces soient faites.

LE MILIEU DE VIE

OBJECTIF 7

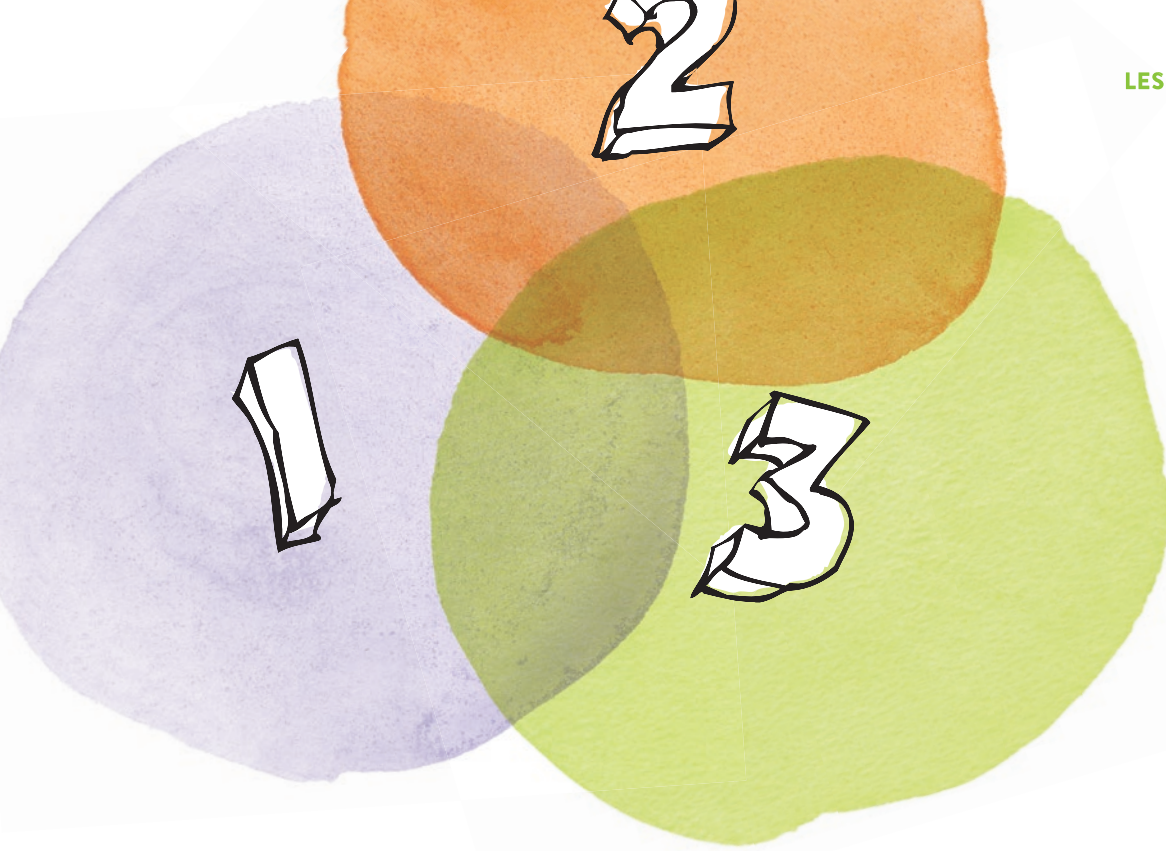
D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

Considérant que l'environnement physique et architectural des écoles a un effet sur les résultats scolaires des élèves, ces dernières doivent être des milieux de vie agréables, stimulants et sécuritaires. La qualité des bâtiments facilite aussi le travail des enseignantes et enseignants et de l'ensemble du personnel scolaire.

En 2017, on dénombre 4 000 bâtiments scolaires, dont près de 70 %, soit 2 743, sont dans un état satisfaisant, c'est-à-dire que leur indice de vétusté physique est inférieur ou égal à 15 %. Cet indice correspond au coût des travaux à réaliser sur cinq ans, divisé par la valeur de remplacement du bâtiment.

LES ÉLÈVES AUTOCHTONES

Il est important d'intervenir pour éliminer l'important écart de réussite qui existe chez les élèves autochtones par rapport à l'ensemble des élèves. Les multiples facteurs et problématiques qui sous-tendent cet écart exigent que l'on adopte une approche particulière pour le résorber et favoriser le dynamisme et la vitalité des communautés autochtones. Ainsi, des travaux seront menés, en concertation avec le milieu autochtone, pour permettre de définir des objectifs et des cibles en matière de réussite éducative des élèves autochtones, concevoir des mesures destinées à accroître leur réussite et faire en sorte qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel au bénéfice de leur communauté et de l'ensemble de la société québécoise.



LES TROIS AXES, LES ENJEUX ET LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE

LES TROIS AXES DE LA POLITIQUE

La Politique de la réussite éducative prend appui sur les trois axes qui ont structuré le cadre de réflexion présenté lors des consultations publiques :

- L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous
- Un milieu inclusif propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite
- Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite

Chacun des trois axes de la politique renvoie à un niveau d'intervention précis : l'enfant et l'élève; le service de garde éducatif à l'enfance ou l'école; les acteurs et les partenaires de la communauté.

Il va sans dire que ces axes sont interdépendants et que le succès des interventions à un niveau dépend de leur complémentarité avec les autres, notamment du travail concerté des différents intervenants, acteurs ou partenaires.

L'ENFANT ET L'ÉLÈVE

AXE 1

L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUTES ET DE TOUS

L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous est au cœur de la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Le développement global des enfants influence de façon importante la préparation à l'école, l'adaptation au milieu scolaire et la réussite éducative.

Ce premier axe de la Politique de la réussite éducative regroupe trois enjeux qui concernent plus directement les services et les interventions auprès des enfants et des élèves, jeunes et adultes.

ENJEU 1

DES INTERVENTIONS PRÉCOCES, RAPIDES ET CONTINUES

La nécessité d'une intervention précoce et continue qui prépare et facilite, notamment, les transitions qui jalonnent le parcours éducatif de la personne est probablement le consensus le plus spontané et prépondérant des consultations publiques de l'automne 2016. À cet égard, la préparation de l'enfant à l'école est considérée comme une étape des plus importantes dans le continuum des services éducatifs. De plus, l'intervention rapide auprès de tous les enfants et de tous les élèves, jeunes et adultes, a été unanimement reconnue comme une stratégie de prévention à privilégier tout au long de leur parcours.

L'apparition de difficultés et de besoins particuliers peut survenir à tous âges et accroître dangereusement les risques de décrochage scolaire, notamment chez les garçons, pour lesquels l'incidence est généralement plus élevée.

L'importance du recours à des approches et à des pratiques préventives a été fortement soulignée par les parents, les directions d'école, le personnel enseignant, les services de garde éducatifs à l'enfance, les organismes communautaires, les milieux de la recherche et les diverses organisations locales, régionales et nationales. Cette approche préventive permet de connaître et de comprendre non seulement les limites ou les difficultés temporaires ou permanentes d'une personne, mais aussi l'étendue de ses talents et de son potentiel.

ORIENTATION 1.1

AGIR TÔT ET RAPIDEMENT

La préparation de l'enfant à l'école est certainement une des étapes déterminantes de son parcours éducatif. Il est donc crucial d'agir de façon concertée, particulièrement au regard des différentes étapes qu'il aura à vivre lors de son entrée dans un service de garde éducatif à l'enfance, puis de son entrée à la maternelle.

La précocité et la rapidité des interventions, dès qu'un problème apparaît, permettent d'offrir une réponse adaptée aux besoins de la personne, qui sera bénéfique à son développement global et à sa capacité d'apprendre et de réussir. Elles mèneront plus rapidement au dépistage de difficultés dès la petite enfance et à la mise en place des interventions requises ainsi qu'au recours à des services spécialisés, le cas échéant.

Il faut être particulièrement attentif aux enfants et aux jeunes élèves de 0-8 ans chez qui le cumul de facteurs de risque sur le plan personnel, familial, scolaire ou social peut gravement compromettre le développement, les apprentissages et l'atteinte du plein potentiel.

L'observation et le dépistage de difficultés chez les enfants de 0 à 5 ans s'inscrivent assurément comme les premières étapes d'une démarche continue de prévention. La relation qu'établit le personnel éducateur avec l'enfant et ses parents est indispensable pour déceler les signes de difficultés et en déterminer les causes.

Il est important de souligner que la prévention et une intervention précoce et rapide s'adressent tout autant aux enfants et aux élèves qui n'éprouvent pas de difficultés particulières ou qui ne vivent pas de situations problématiques. Ils ont eux aussi besoin de toute l'attention et du suivi nécessaires pour maintenir leur progression et consolider leur cheminement vers la réussite.

« LA RÉUSSITE N'EST PAS
LA MÊME POUR CHACUN,
MAIS TOUT LE MONDE
PEUT RÉUSSIR. »

Élève, consultation régionale,
Montérégie, le 14 novembre 2016

ORIENTATION 1.2

AGIR DE FAÇON CONTINUE ET CONCERTÉE

L'intervention précoce et rapide n'est pas qu'une question d'âge. Elle est tout aussi nécessaire lorsque l'enfant ou l'élève fait face à des événements ou à des transitions critiques où il faut l'aider à s'adapter, et cela peut arriver à tout moment dans son parcours éducatif. Aussi est-il essentiel de lui offrir un accompagnement tout au long de ce parcours, jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, que ce soit sur le plan du développement global ou de celui des apprentissages scolaires.

Il existe, par ailleurs, des transitions propres aux élèves immigrants, comme le passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire. Des actions rapides et ciblées doivent aussi être mises en œuvre pour aider les élèves immigrants qui arrivent en cours de scolarité, notamment au secondaire.

Agir de façon continue, c'est mettre la personne au cœur des préoccupations et la considérer dans un continuum de services dépassant les missions et les limites des différentes organisations qui jalonnent son parcours. C'est aussi assurer la cohérence et l'efficacité de l'ensemble des interventions destinées à soutenir la personne dans son cheminement éducatif et suivre la progression de ses apprentissages. La continuité des services est essentielle pour préparer et faciliter les transitions que l'enfant ou l'élève aura à vivre, que ce soit du service de garde éducatif à l'enfance ou de la maison au préscolaire, du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire, du premier au deuxième cycle du secondaire, de l'école secondaire vers un centre d'éducation des adultes, un centre de formation professionnelle, les études supérieures ou le marché du travail. La continuité de services contribue non seulement à consolider le parcours éducatif de l'enfant et de l'élève, mais également à réduire les risques de décrochage. À cet effet, il faudra élaborer des stratégies qui permettront de soutenir adéquatement les jeunes jusqu'à leur majorité, de façon que le plus grand nombre d'entre eux obtiennent le diplôme ou la qualification qui leur permettra, à court ou à moyen terme, de poursuivre leur scolarité ou le développement de leurs compétences.

Le continuum de services est grandement facilité par le développement ou le renforcement de pratiques et de structures permanentes de communication, d'information et de concertation entre les différents milieux qui s'impliquent dans la réussite éducative. Le partage de l'information entre les services de garde éducatifs à l'enfance, les services de santé, les organismes communautaires, l'école et les établissements d'enseignement supérieur, de même qu'entre les différents ordres d'enseignement est essentiel pour assurer un suivi et un accompagnement qui correspondent aux caractéristiques de l'enfant et de l'élève et qui s'adaptent à l'évolution de leurs besoins, jusqu'à leur majorité ou au terme de leur parcours secondaire.

« L'ÉCOLE, CE N'EST PAS SEULEMENT OÙ ON APPREND LES MATHS, LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS. C'EST AUSSI OÙ ON APPREND À SE DÉVELOPPER EN TANT QUE PERSONNE ET OÙ ON NOUS DONNE DES OUTILS POUR ALLER LOIN ET RÉALISER NOS OBJECTIFS. »

Élève, consultation régionale, Lanaudière et Laurentides, le 25 novembre 2016



ENJEU 1

DES INTERVENTIONS PRÉCOCES, RAPIDES ET CONTINUES

Pour favoriser des interventions précoces, rapides et continues auprès de tous les enfants et de tous les élèves, le gouvernement :

- révisera le modèle de financement qui s'applique aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- ajoutera des ressources spécialisées de façon à augmenter l'offre de services intégrés et à améliorer l'accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers dans les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes;
- publiera une stratégie interministérielle concertée entre le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Santé et des Services sociaux sur les services éducatifs aux jeunes enfants 0-8 ans. Cette stratégie visera notamment à favoriser la continuité, la qualité et l'accessibilité des services éducatifs, de la petite enfance jusqu'à la fin du premier cycle du primaire, et à assurer les bases en littératie et en numératie;
- poursuivra le déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein en complémentarité avec l'offre des services de garde éducatifs à l'enfance.
- analysera l'opportunité de prolonger la période obligatoire de fréquentation scolaire de 16 à 18 ans, ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification, en offrant aux élèves des parcours correspondant à leurs besoins, notamment en matière de formation qualifiante.



ENJEU 2

DES FONDATIONS ET DES PARCOURS POUR APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le terme *fondations* réunit sous une même appellation un large registre de connaissances, de compétences et d'attitudes. Les fondations rendent la personne apte à apprendre tout au long de sa vie et à bénéficier d'une plus grande liberté et d'une plus grande autonomie dans ses choix personnels, professionnels et autres.

Outre ces fondations, le système scolaire doit offrir des parcours variés, flexibles et fluides qui répondent tant aux besoins des filles que des garçons, des jeunes que des adultes, et ce, en formation générale et professionnelle. Il doit aussi permettre d'accueillir et de soutenir autant les personnes en continuité de formation que celles qui ont des trajectoires de formation atypiques ou non conventionnelles.

ORIENTATION 2.1

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE DÈS LA PETITE ENFANCE ET TOUT AU LONG DE LA VIE

La littératie et la numératie sont les assises de toutes les trajectoires éducatives. Elles vont au-delà de la lecture, de l'écriture et du calcul. Elles englobent aussi la capacité d'utiliser l'information et d'accéder aux connaissances qui se présentent dans divers supports matériels ou numériques. Elles permettent de prendre des décisions éclairées dans une variété de contextes.

Le développement du langage et l'éveil à la lecture, à l'écriture et à la mathématique doivent commencer tôt chez les jeunes enfants, principalement par le jeu. Ce sont des préalables essentiels à une transition réussie vers l'école et les futurs apprentissages scolaires. Un déficit cumulé de ces compétences nuira aux apprentissages de la personne et l'empêchera de reconnaître et de développer son plein potentiel.

Chez les adultes, l'analphabétisme ou le fait d'avoir de faibles compétences en littératie et en numératie est un problème qui se répercute non seulement sur le présent et sur l'avenir de la personne, mais aussi sur le développement et la réussite scolaire de ses propres enfants. Le faible niveau de scolarité des parents, particulièrement celui de la mère, peut rendre plus difficiles l'engagement parental et le soutien à l'enfant et augmenter les risques d'abandon scolaire chez les élèves. À l'opposé, un parent qui possède de bonnes compétences en littératie et en numératie est mieux outillé pour accompagner son enfant dans son développement et son parcours scolaire.

Rejoindre et maintenir certains adultes éloignés du parcours scolaire dans une démarche d'apprentissage en milieu formel ou communautaire et les aider avec des outils adéquats à préciser leurs besoins et à définir un projet de formation est inhérent au concept d'apprentissage tout au long de la vie. L'acquisition de compétences adéquates en littératie et en numératie est un objectif qui doit être réaffirmé tout au long du parcours éducatif chez les enfants, les jeunes et les adultes, à la formation professionnelle comme à la formation générale.

« PRÉPARER POUR L'ÉCOLE C'EST BIEN,
MAIS PRÉPARER POUR LA VIE, C'EST MIEUX. »

Membre du personnel scolaire, consultation régionale, Saguenay–Lac-Saint-Jean,
le 7 novembre 2016

ORIENTATION 2.2

MIEUX INTÉGRER LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE ET LES POSSIBILITÉS DU NUMÉRIQUE

Les compétences du 21^e siècle

La notion de compétence évolue au rythme des différentes mutations que traversent les sociétés modernes. Pour l'école du 21^e siècle, l'éventail des compétences menant à la réussite éducative comprend de multiples dimensions qui permettront aux élèves de devenir des citoyennes et des citoyens compétents, créatifs, responsables et pleinement engagés dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale.

En plus des compétences propres à une discipline, l'élève est amené à développer des compétences transversales, comme la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication, la collaboration, l'esprit d'entreprise, l'habileté à exploiter le potentiel des technologies, la créativité et l'innovation. Le contact avec les arts et la culture contribue à renforcer le développement de ces compétences. Les compétences du 21^e siècle comprennent aussi d'autres dimensions de la réussite éducative, comme l'autonomie et la gestion personnelle, la responsabilité sociale ainsi que la sensibilisation culturelle, mondiale et environnementale. Prises globalement, les compétences du 21^e siècle favorisent une plus grande ouverture sur le monde et une plus large prise de conscience de sa diversité et de sa richesse. Elles peuvent susciter chez l'élève un sens accru de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Il existe, au sein d'importants organismes internationaux comme l'OCDE, l'UNESCO et l'Union européenne, un consensus sur l'importance d'enseigner ces compétences dans les écoles du 21^e siècle. La nécessité de développer ces compétences a aussi été largement évoquée lors des consultations publiques sur la réussite éducative, tant par la population en général que les milieux éducatifs, et même par les milieux de la recherche, du travail et des affaires.

Les compétences du 21^e siècle présentent plusieurs similitudes avec les compétences transversales définies dans le Programme de formation de l'école québécoise de même qu'avec le curriculum de la formation générale des adultes et les compétences à acquérir tout au long du cheminement en formation professionnelle. Cependant, dans un contexte où le monde qui nous entoure est en constante mutation, il nous faut aujourd'hui les réexaminer et envisager les meilleures façons de les intégrer dans les régimes pédagogiques, les grilles-matières et les programmes. Ces compétences touchent l'ensemble des jeunes et des adultes, à tout moment de leur vie.



« LA SOCIÉTÉ
ÉVOLUE AVEC LES
TECHNOLOGIES.
POURQUOI PAS
L'ÉCOLE? »

Élève, consultation régionale,
Abitibi-Témiscamingue,
le 25 octobre 2016

Les possibilités du numérique

Le numérique est le moteur de multiples transformations sociales, économiques et culturelles. Il modifie les formes et les contenus des connaissances ainsi que les façons d'y accéder et de les produire. Sa présence dans toutes les sphères de l'activité humaine fait en sorte que la capacité d'une personne à l'utiliser de façon autonome et créative est devenue une compétence indispensable, qu'elle aura à maintenir et à rehausser tout au long de sa vie.

Le développement des compétences numériques, chez les jeunes comme chez les adultes, leur donnera une plus grande autonomie dans leurs apprentissages. Il contribuera à l'atteinte de leur plein potentiel, au bien-vivre en société et à leurs réussites sur le marché du travail. La maîtrise du numérique est aussi un important facteur d'équité pour les enfants ou les élèves issus de milieux défavorisés et de l'immigration.

Le numérique est déjà à l'œuvre dans la transformation de l'école; il reste à poursuivre son déploiement de façon équitable et à mieux exploiter son potentiel pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Il donne accès à des outils qui peuvent améliorer significativement les ressources et les pratiques pédagogiques, faciliter la tâche du personnel enseignant, libérer davantage de temps pour le consacrer à l'élève, faciliter les communications et favoriser des relations plus soutenues avec les parents. Toutefois, la responsabilité du changement ne peut reposer sur les seules épaules du personnel enseignant. L'utilisation optimale du numérique à des fins d'enseignement et d'apprentissage requiert d'abord que soient offerts une formation, un accompagnement et un soutien techniques et pédagogiques adéquats.

ORIENTATION 2.3

ÉLABORER DES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DIVERSIFIÉS, AXÉS SUR LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC ET LES INTÉRÊTS DES PERSONNES

La formation professionnelle joue un rôle essentiel dans la réussite éducative des jeunes et des adultes de même que dans le développement socioéconomique des régions et du Québec et l'essor de notre société. Elle doit concilier, de manière équilibrée, les priorités de développement du Québec et les besoins du marché du travail ainsi que les intérêts, les capacités et les aspirations personnelles et professionnelles des individus. À cet égard, les parcours de formation professionnelle incluent des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat et le soutien à la réalisation de projets entrepreneuriaux.

Les parcours de formation professionnelle doivent permettre d'accueillir avec toute la souplesse requise, notamment par des modalités de prestation innovantes, une grande diversité de personnes présentant différents besoins de formation, et leur offrir le soutien et l'accompagnement nécessaires à leur réussite. Ils doivent répondre à ces besoins, notamment aux besoins réels de filles et de femmes qui veulent poursuivre leurs études et à qui on pourrait être tenté de proposer des formations professionnelles traditionnellement féminines. Plusieurs jeunes et adultes arrivent à la formation professionnelle ou y reviennent en empruntant des trajectoires atypiques ou non conventionnelles. Il faut reconnaître leurs expériences et leurs compétences pour leur en faciliter l'accès ainsi que leur parcours.

La formation professionnelle permet à bon nombre de personnes de développer tout leur potentiel et de devenir des citoyennes et des citoyens actifs sur le marché du travail. Elle permet à certaines d'entre elles de réorienter leur carrière ou d'avancer sur le plan professionnel et constitue, pour d'autres, un tremplin vers la poursuite des études. Dans tous les cas, il est primordial aujourd'hui de lui redonner la place qui lui revient, soit celle d'une formation d'avenir pouvant mener rapidement au marché du travail ou à des études plus poussées. En ce sens, il faut en faciliter l'accès et favoriser la transition, au besoin.

Par ailleurs, plusieurs des enjeux et des orientations de la présente politique s'appliquent à la formation professionnelle. Cela signifie qu'il faudra déterminer les moyens permettant à plus de personnes d'accéder à des parcours de formation professionnelle qui correspondent à leurs champs d'intérêt et à leur réalité, d'intervenir rapidement auprès des élèves en formation professionnelle, de les accompagner dans leur parcours scolaire, d'adapter les services aux besoins, de favoriser la mobilisation de tous les intervenants et de renforcer les liens entre les centres de formation professionnelle et les entreprises, notamment en ce qui concerne l'offre de stages.

ENJEU 2

DES FONDATIONS ET DES PARCOURS POUR APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Pour mettre en place les fondations et les parcours favorisant l'apprentissage tout au long de la vie, le gouvernement :

- lancera un plan d'action en matière de formation professionnelle;
- lancera un plan d'action sur le numérique en éducation et à l'enseignement supérieur ainsi que pour le développement des compétences;
- soutiendra des projets entrepreneuriaux en milieu scolaire;
- lancera un chantier de modernisation des encadrements pédagogiques et des modalités d'évaluation des apprentissages;
- misera sur le développement, le rehaussement et le maintien des compétences en littératie tout au long de la vie des personnes, notamment en :
 - lançant une stratégie en matière d'alphabétisation et de francisation;
 - lançant une stratégie sur le renforcement des langues.



ENJEU 3

UNE ADAPTATION À LA DIVERSITÉ DES PERSONNES, DES BESOINS ET DES TRAJECTOIRES

Les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école accueillent une grande diversité de personnes qui ont des besoins différents et auxquelles s'offrent de nombreuses trajectoires vers la réussite éducative. Chaque enfant et chaque élève est unique; leurs différences doivent être considérées comme des occasions d'enrichissement sur le chemin de la réussite, et non comme des obstacles.

La réussite éducative est à la mesure du potentiel et des aspirations de la personne. Aussi les exigences scolaires ou les objectifs éducatifs peuvent-ils varier selon les personnes, leurs besoins

et leur rythme d'apprentissage. À ce titre, pour que les enfants et les élèves qui ont des besoins particuliers puissent réussir, se développer globalement et atteindre leur plein potentiel, des démarches de planification individualisées de services sont nécessaires. Reconnaître la diversité des personnes, c'est aussi ajuster la nature et le niveau des attentes à leur égard.

Jamais comme aujourd'hui l'interaction entre les acteurs du milieu des services éducatifs et leurs partenaires, notamment ceux du secteur de la santé et des services sociaux, n'aura demandé autant de vision, de cohérence et d'efficacité.

ORIENTATION 3.1

RECONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DES PERSONNES ET VALORISER L'APPORT DE CHACUN

L'ouverture aux autres et la mise en valeur de la diversité des personnes confèrent à l'apprentissage du vivre-ensemble une importance capitale dans la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Plusieurs choses en dépendent, comme la qualité des relations personnelles et sociales de l'enfant et de l'élève, le sentiment d'appartenance et d'inclusion sociale ainsi que le dynamisme et la pérennité de l'engagement dans le parcours éducatif.

Pour que tous puissent bénéficier de cette diversité dans un climat d'ouverture et de confiance, les milieux éducatifs doivent être à l'image de la société et des valeurs citoyennes qui l'animent. À cet égard, l'intégration en classe ordinaire des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est certainement une voie intéressante pour améliorer leurs conditions de réussite. Une telle approche découle des principes d'inclusion et de mixité sociale qui sous-tendent la présente politique.

La mixité est une dimension incontournable de notre environnement sociétal et, à ce titre, elle fait partie des apprentissages de la vie. La mixité sociale doit être bien intégrée dans les milieux éducatifs, parce que ces derniers constituent un point de rencontre déterminant dans le parcours des personnes, où il leur est donné de vivre avec les autres et de faire leurs premiers pas dans la vie citoyenne. La langue étant un élément essentiel de la communication et du vivre-ensemble, il faut réitérer l'importance des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

ORIENTATION 3.2

DÉPLOYER DES SERVICES ÉDUCATIFS ACCESSIBLES, DE QUALITÉ ET ADAPTÉS À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

Les milieux éducatifs doivent offrir des parcours diversifiés et fluides, adaptables aux capacités et aux aspirations des personnes, notamment celles ayant des besoins particuliers. Privilégier l'intégration en classe ordinaire des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage implique d'offrir au personnel enseignant le soutien approprié de diverses ressources techniques et professionnelles compétentes. La diversité des besoins inclut également ceux des personnes douées et des personnes qui n'éprouvent pas de difficultés particulières. Les services éducatifs doivent savoir répondre à l'ensemble de ces besoins tout en maintenant un haut niveau de qualité.

L'accessibilité implique aussi des services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), car en dépit des progrès réalisés au cours des dernières années, la RAC demeure un enjeu majeur, notamment en ce qui concerne les modalités d'acquisition de compétences manquantes. L'entrée ou le retour des personnes dans le système scolaire résulte de trajectoires personnelles, professionnelles et sociales diverses, qu'il faut considérer à leur juste valeur pour bien évaluer les besoins, les aptitudes et le potentiel de développement.

Le fait que la réussite éducative s'inscrive dans une perspective plus large que la réussite scolaire confère une importance significative aux services éducatifs complémentaires. Ces services peuvent toucher notamment : la promotion de la participation de l'élève à la vie éducative; l'éducation aux droits et aux responsabilités; l'animation sur le plan sportif, culturel, social et scientifique; l'animation et l'engagement communautaires; le soutien à l'utilisation des ressources documentaires; l'information et l'orientation scolaires et professionnelles; la psychologie, la psychoéducation, l'éducation spécialisée, l'orthopédagogie et l'orthophonie; la santé et les services sociaux; et les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Ces types de services s'adressent à la personne dans sa globalité, misent sur ses forces et ses aspirations, et lui proposent des activités qui favorisent son développement au sens large. Non seulement ils font partie des facteurs de réussite, mais ils peuvent contrer les facteurs de risque susceptibles de nuire à son développement.

« L'ENFANT DOIT APPRENDRE
À SE CONNAÎTRE ET À DÉFINIR
LUI-MÊME SA PROPRE RÉUSSITE. »

Parent, consultation régionale, Estrie,
le 28 octobre 2016

ORIENTATION 3.3

INTERVENIR À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNANCE POUR ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Depuis le début des années 60, ce sont les valeurs d'universalité, d'accessibilité et d'équité qui ont assuré l'essor de notre système d'éducation et sa contribution au développement social et économique du Québec. Si celui-ci a accompli de grandes réalisations au cours des dernières décennies, il faut aujourd'hui continuer de progresser dans cette voie. La convergence de mutations sociales, économiques, technologiques, démographiques et culturelles que vit le Québec nous oblige collectivement à réexaminer et à actualiser les façons de mettre en pratique ces valeurs et ainsi assurer l'égalité des chances de tous les enfants et de tous les élèves.

Par ailleurs, tant le gouvernement que les réseaux scolaires et les services de garde éducatifs à l'enfance devront constamment veiller à ce que l'élaboration et l'application des politiques publiques, des encadrements législatifs, administratifs et réglementaires, des plans d'action et des mesures destinés aux enfants et aux élèves garantissent un accès équitable à des services éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins. Dans le Québec du 21^e siècle, aucun enfant ou élève ne devrait être tenu à l'écart du système éducatif pour des motifs économiques ou autres.

Assurer l'égalité des chances implique également un accroissement significatif des efforts pour améliorer la qualité des services et la rapidité des interventions auprès des personnes ayant des besoins particuliers ainsi que des enfants ou des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ou issus de milieux défavorisés. En vertu de la Loi sur l'instruction publique, la responsabilité d'assurer les services et le soutien à ces élèves incombe aux commissions scolaires. Ces dernières doivent soutenir les établissements dans l'adaptation des services éducatifs aux besoins des élèves et selon l'évaluation qu'elles doivent faire de leurs capacités. Cette responsabilité incombe aussi aux établissements d'enseignement privés, qui devront poursuivre leurs efforts d'intégration de ces élèves. Enfin, assurer l'égalité des chances, c'est aussi favoriser l'accès à la plus large gamme de services éducatifs disponibles, notamment aux projets pédagogiques particuliers offerts dans certaines écoles.

« UNE ÉCOLE QUI OFFRE BEAUCOUP, C'EST
UNE ÉCOLE QUI PERMET DE SE DÉVELOPPER,
MAIS DE SE TROMPER AUSSI. »

Élève, consultation nationale, le 2 décembre 2016

ENJEU 3



UNE ADAPTATION À LA DIVERSITÉ DES PERSONNES, DES BESOINS ET DES TRAJECTOIRES

Pour adapter les services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires, le gouvernement :

- ajoutera dans chaque école primaire du Québec une intervenante ou un intervenant spécialisé pour assurer la liaison entre l'élève, sa famille et d'autres intervenants significatifs;
- établira un seuil minimal de services spécialisés et intégrés dans les écoles et les centres pour assurer une réponse équitable aux besoins des élèves;
- poursuivra, en collaboration avec les établissements d'enseignement privés, la mise en œuvre des moyens visant à contribuer davantage aux efforts pour l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- instaurera une table montréalaise en éducation pour adapter aux réalités montréalaises les mesures, plans d'action et stratégies découlant de la politique;
- créera une table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes, dans le but de trouver des pistes de solution pour répondre à leurs besoins. Cette initiative sera intégrée au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*;
- travaillera avec les membres de l'Assemblée nationale à l'adoption d'un projet de loi sur la fréquentation scolaire qui favoriserait l'égalité des chances en encadrant la scolarisation à domicile et la gratuité scolaire pour les enfants en situation d'immigration précaire et qui accorderait plus de pouvoirs d'intervention à l'égard des établissements offrant aux jeunes des services éducatifs qui ne correspondent pas aux encadrements en vigueur;
- améliorera le continuum de services pour les élèves allophones et le soutien aux élèves vulnérables issus de l'immigration;
- publiera un vaste plan d'action pour diversifier et adapter les services éducatifs, et offrir l'accompagnement nécessaire pour que tous les élèves, peu importe leurs besoins ou leur origine sociale, puissent atteindre leur plein potentiel.



LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE ET L'ÉCOLE

AXE 2

UN MILIEU INCLUSIF PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Ancrés dans la communauté et dans la vie quotidienne, l'école et les services de garde éducatifs à l'enfance sont des milieux ouverts, qui accueillent des personnes de milieux socioéconomiques, culturels et ethniques très variés, des milieux où se vit quotidiennement l'apprentissage de la vie, avec toutes ses rencontres, ses découvertes et ses possibilités.

C'est dans ces milieux éducatifs que se développent les apprentissages, que se vivent les valeurs d'une société et se construisent les identités et que viennent au monde des citoyennes et des citoyens. Le temps que les personnes y passent occupe une grande partie de leur vie quotidienne pendant de nombreuses années. Ces milieux sont, pour celles et ceux qui y apprennent ou y travaillent, des espaces de vie où de multiples interactions personnelles et sociales enrichissent leurs apprentissages. C'est aussi dans ces milieux éducatifs que les enfants et les élèves rencontrent des adultes qui leur serviront d'inspiration ou de modèles, notamment parmi les membres du personnel éducateur et enseignant, avec lesquels ils partagent un temps significatif consacré à leur développement et à leurs apprentissages. À cet égard, la faible présence de modèles masculins est une dimension importante qu'il faut considérer dans la réussite éducative des garçons. Ces modèles ont un effet non seulement sur leur engagement scolaire, mais aussi sur leur vie

personnelle, leurs relations sociales et la qualité de leur participation dans différents milieux de vie et activités.

Pour réaliser pleinement sa mission d'instruire, de socialiser et de qualifier, l'école doit mettre en œuvre des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité et disposer d'infrastructures et de ressources adéquates, de façon que l'élève puisse en tirer tous les avantages possibles. Elle doit surtout disposer d'un vaste éventail de compétences et d'expertises complémentaires, qui auront des effets convergents et structurants sur la réussite des élèves. L'élève est au cœur d'un système où plusieurs acteurs agissent pour favoriser sa réussite. Il est donc important d'agir en priorité sur les déterminants scolaires de cette dernière.

Pour leur part, les services de garde éducatifs à l'enfance remplissent une mission en trois volets : voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants; leur offrir un milieu de vie qui stimule leur développement global; et prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale. À cette fin, ils doivent aussi pouvoir compter sur un personnel éducateur qualifié et disposer d'infrastructures et de ressources adéquates.

ENJEU 4

DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ

L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous est étroitement liée à la qualité des pratiques éducatives et pédagogiques des personnes qui interviennent directement auprès des enfants et des élèves. Ces personnes exercent une influence déterminante sur la perception qu'ont les enfants et les élèves de leurs propres compétences, de leurs attentes, de leur appréciation des apprentissages et des enseignements ainsi que de leur engagement dans leur parcours éducatif. Plus cette perception est positive, meilleurs sont le développement de l'enfant et le rendement de l'élève.

À cet égard, la relation entre l'enfant et le personnel éducateur et entre l'élève et le personnel enseignant est au cœur des pratiques éducatives et pédagogiques. Cette relation constitue un facteur important du développement de l'enfant et est déterminante pour la persévérance et la réussite de l'élève. Chaque enfant et chaque élève doit bénéficier de tout le potentiel de cette relation. Au service de garde éducatif à l'enfance, une attention particulière doit être accordée à la formation du personnel, à l'amélioration des interventions éducatives et à l'application d'un programme éducatif de qualité.

À l'école, la relation entre le personnel enseignant et l'élève doit être soutenue par le travail et l'engagement de l'équipe-école. Cette dernière est composée des enseignants titulaires, des enseignants spécialistes, du personnel professionnel, du personnel de soutien, du personnel du service de garde scolaire et de la direction de l'école. L'équipe-école incarne bien l'importance des pratiques collaboratives pour le développement et l'innovation pédagogiques.

La directrice ou le directeur d'école est un acteur déterminant de la réussite des élèves. La qualité du climat de l'école et du climat socioéducatif, le sentiment d'appartenance et le développement des compétences du personnel scolaire, une saine coopération entre la direction et les membres du personnel scolaire sont autant de facteurs qui contribuent à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des élèves, comme à leur bien-être. Le leadership du gestionnaire, au regard de cet enjeu, se reflétera dans les structures organisationnelles et les pratiques éducatives mises en place.

Les commissions scolaires, par le soutien qu'elles apportent aux écoles, jouent elles aussi un rôle essentiel dans la réussite des élèves. Ce rôle s'exerce dans le cadre de leur responsabilité dans la répartition des ressources en fonction des besoins, le recrutement du personnel qualifié, la formation et le soutien de ces personnes, et la mise en place de politiques assurant l'équité.

« LES ENSEIGNANTS DOIVENT ÊTRE FORMÉS POUR ÊTRE PLUS POLYVALENTS, PUISQU'ON SAIT AUJOURD'HUI QUE MÊME LE CHANGEMENT CHANGE. »

Personnel scolaire, consultation régionale, Montréal,
le 18 novembre 2016

ORIENTATION 4.1

RENFORCER LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DU PERSONNEL SCOLAIRE ET DU PERSONNEL DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

La formation initiale et continue du personnel scolaire et du personnel des services de garde éducatifs à l'enfance est un important facteur de réussite éducative.

Ces personnes doivent rendre les apprentissages accessibles à tous, adapter leurs pratiques éducatives et pédagogiques aux capacités et aux caractéristiques socioculturelles de chacune et de chacun, notamment des enfants et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et de ceux qui ont des besoins particuliers ou qui sont nouvellement arrivés. Au-delà de la formation, leur travail doit aussi être soutenu et valorisé, non seulement au sein de leur organisation, mais aussi par la communauté et l'ensemble de la société.

Les connaissances qu'ont les membres du personnel scolaire, particulièrement les enseignantes et les enseignants, ainsi que des stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces ont un effet positif important sur les résultats des élèves. Les actions de tous les membres du personnel scolaire doivent s'appuyer sur des bases théoriques reconnues et avoir donné des résultats concluants à la suite d'une expérimentation rigoureuse. Assurer un meilleur accompagnement, plus systématique et de façon continue, dans l'ajustement ou le renouvellement des pratiques est une condition essentielle d'évolution.

En conformité avec les données probantes issues de la recherche, il a été reconnu unanimement, lors des consultations publiques, que la formation initiale et les compétences du personnel scolaire et du personnel des services de garde éducatifs à l'enfance doivent être une priorité dans une politique de la réussite éducative, notamment en raison de leur effet sur le développement de l'enfant et de l'élève ainsi que sur ses apprentissages et ses relations avec les autres. Les compétences des membres du personnel des écoles et des services de garde éducatifs à l'enfance demeurent une priorité. Comme ces personnes sont des modèles, elles doivent elles-mêmes avoir atteint un haut niveau de maîtrise langagière et veiller à le maintenir. La formation des maîtres doit aussi inclure une composante culturelle qui va au-delà de la maîtrise de la langue d'enseignement et des strictes compétences langagières.

Outre la formation initiale, le développement professionnel des membres du personnel des écoles et des services de garde éducatifs demeure indispensable au maintien et au développement continu des compétences dans un système scolaire qui ne peut être statique. La formation initiale et le perfectionnement constituent la pierre angulaire de leur autonomie professionnelle et de la réussite des élèves. La compétence est aussi un élément de valorisation du métier d'éducateur et de l'éducation en général. Le système éducatif doit non seulement attirer de jeunes enseignantes et enseignants, mais aussi les accompagner dans leur insertion professionnelle et leur développement. Une carrière dans le milieu éducatif, l'une des plus significatives pour le développement d'une société, mérite une plus grande reconnaissance sociale.



ORIENTATION 4.2

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'APPROPRIATION DES MEILLEURES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES

La connaissance et l'utilisation des résultats de la recherche constituent de puissants leviers pour favoriser la réussite éducative de tous les enfants et de tous les élèves. La recherche dans les domaines de l'éducation et de la petite enfance permet de dégager les meilleures pratiques ayant cours au Québec et partout dans le monde, de déterminer leurs forces au regard des diverses caractéristiques des personnes et des milieux, et de reconnaître les conditions favorisant une implantation réussie.

La qualité des pratiques éducatives et pédagogiques dépend largement du transfert et de l'appropriation des connaissances basées sur des résultats issus de la recherche. À cet égard, c'est avec le

soutien et le leadership des gestionnaires des écoles, des services de garde éducatifs à l'enfance et des commissions scolaires que se développent, se font connaître et sont adoptées des pratiques innovantes ou porteuses pour le développement des enfants et la réussite des élèves.

Sans être les seuls critères devant guider l'action, les résultats de la recherche doivent constituer des intrants de la prise de décision dans tous les milieux éducatifs. Toutefois, pour mieux bénéficier des résultats de la recherche et susciter un véritable ajustement des pratiques, il faudra encourager et soutenir une culture de transfert.

ORIENTATION 4.3

ACTUALISER LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET S'ASSURER DE LEUR INTÉGRITÉ

L'évaluation des apprentissages est un élément essentiel à la mise en place de pratiques éducatives et pédagogiques de qualité. Elle permet de mesurer l'état des apprentissages de l'élève non seulement en vue de l'obtention d'un diplôme ou du passage à un niveau supérieur, mais aussi de mieux connaître ses besoins et de déterminer les meilleures modalités d'accompagnement. L'évaluation doit être au service de l'apprentissage et non l'inverse.

Les évaluations dont l'élève fera l'objet tout au long de son parcours scolaire devraient favoriser un véritable suivi de ses apprentissages permettant de cibler ses forces et les points qu'il doit améliorer, tout en évitant d'exercer une pression excessive sur celui-ci. Les pratiques évaluatives doivent s'inspirer des résultats de la recherche et s'appuyer

sur l'expertise du personnel scolaire. Elles doivent être conçues et appliquées avec rigueur, justice et transparence, de façon à contribuer aux apprentissages et à démontrer sans ambiguïté que l'élève a acquis les savoirs qui lui permettront de poursuivre son parcours scolaire ou d'obtenir son diplôme.

Les commissions scolaires exercent à cet égard un rôle central. Elles doivent, d'une part, s'assurer que les résultats des évaluations sont conformes aux apprentissages effectivement réalisés et, d'autre part, veiller à ce que les droits et les obligations du personnel scolaire et des directions d'établissement en matière d'évaluation soient respectés.



ENJEU 4

DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ

Pour appuyer le déploiement de pratiques éducatives et pédagogiques de qualité, le gouvernement :

- entreprendra des démarches en vue de la création d'un institut national d'excellence en éducation sur la base des recommandations d'un groupe de travail mis sur pied à cet effet;
- ajustera la fréquence de l'évaluation des apprentissages de façon à la concentrer aux moments les plus pertinents du parcours scolaire de l'élève. Des réflexions seront menées sur ce sujet dans le cadre du chantier sur la modernisation des encadrements pédagogiques et des modalités d'évaluation des apprentissages;
- lancera une démarche structurée permettant d'analyser tous les moyens pour que les enseignantes et les enseignants puissent exercer pleinement leur rôle déterminant dans la réussite éducative des élèves :
 - mise sur pied d'un vaste chantier sur la valorisation de la profession enseignante et sur l'autonomie professionnelle du personnel enseignant;
 - publication, en collaboration avec le réseau scolaire et le milieu universitaire, d'un nouveau référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante permettant d'actualiser les programmes de formation initiale et de formation continue;
 - création d'un prix annuel décerné à une enseignante ou à un enseignant reconnu pour le caractère innovant de ses pratiques pédagogiques.
- consultera l'Office des professions du Québec en vue de la création d'un ordre professionnel des orthopédagogues.



ENJEU 5

UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF, SAIN, SÉCURITAIRE, STIMULANT ET CRÉATIF

Viser la réussite éducative de tous les enfants et de tous les élèves implique que l'inclusion est au cœur des préoccupations et des pratiques quotidiennes du service de garde éducatif à l'enfance et de l'école. L'équité demeure une valeur inaliénable du système éducatif et fait appel, aujourd'hui plus que jamais, à l'inclusion.

L'inclusion est un acte d'équité, une réponse concrète et actualisée aux nouvelles réalités de la société et de l'école québécoises. Elle est d'abord la responsabilité de l'école, et non d'une classe en particulier. Elle fait appel à l'équipe-école, où sont mises à profit la collaboration et l'expertise de l'ensemble du personnel scolaire, ainsi qu'à l'appui de la communauté. Dans un environnement inclusif, la classe ordinaire, comme la classe d'accueil, est la classe de tous les élèves, une classe qui incarne la mixité sociale et qui reflète les qualités d'ouverture et d'accueil de la société québécoise.

Les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école représentent pour l'enfant et l'élève des milieux de vie où ils font, au quotidien et pendant de nombreuses années, d'importants apprentissages sociaux. Leur influence est déterminante pour le développement de la personne. À cet égard, ils doivent offrir un environnement social qui favorise de saines relations avec tous, aussi bien que des installations et des espaces stimulants et sécuritaires ainsi qu'un environnement offrant une composante culturelle forte.

ORIENTATION 5.1

OFFRIR UN MILIEU DE VIE ACCUEILLANT, SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANT QUI FAVORISE L'ÉCOUTE, LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PERSONNELLES ET SOCIALES ENRICHISSANTES

Les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école sont des lieux inclusifs où les enfants et les élèves apprennent à vivre ensemble et à développer des relations personnelles et sociales responsables, bienveillantes et enrichissantes. Savoir vivre ensemble accroît le plaisir d'apprendre et la chance de réussir. Un environnement propice à l'apprentissage va cependant au-delà des milieux éducatifs, car les parents, la famille et la communauté ont aussi d'importantes responsabilités et une grande influence à cet égard.

C'est par la qualité des communications et des interactions entre toutes les personnes que se manifestent l'ouverture aux autres et le respect de la diversité. S'initier aux différentes réalités culturelles est une source d'enrichissement personnel et d'apprentissage de la vie en société.

Le milieu de vie éducatif doit inspirer un sentiment de sécurité et de bien-être physique et psychologique qui favorise l'écoute et la communication. À cet égard, pour maintenir un climat sain et sécuritaire, les milieux éducatifs doivent lutter sans relâche contre l'intimidation, la discrimination, la radicalisation, l'intolérance et toute autre forme de violence physique, sexuelle, morale ou psychologique. L'atteinte de tels objectifs nécessite une étroite collaboration avec plusieurs acteurs de la communauté.



ORIENTATION 5.2

OFFRIR UN MILIEU DE VIE QUI INTÈGRE DES ACTIVITÉS CULTURELLES, PHYSIQUES ET SPORTIVES, SCIENTIFIQUES ET ENTREPRENEURIALES

L'école et les services de garde éducatifs à l'enfance ont aussi pour mission d'ouvrir des fenêtres sur le monde dans le but de favoriser, notamment, la connaissance de soi, la curiosité, l'ouverture d'esprit ainsi que le goût d'apprendre et d'entreprendre.

Les activités culturelles et interculturelles représentent, à cet égard, une dimension importante du parcours éducatif, en sensibilisant très tôt les enfants aux arts et à la culture, à la science, à la technologie, à l'évolution de la pensée humaine, à la diversité des cultures et des civilisations, etc. Ces activités peuvent prendre diverses formes, mais elles ont toutes en commun de permettre aux enfants et aux élèves d'apprécier la diversité de l'être humain ainsi que le pouvoir de son imaginaire et de sa créativité.

La pratique régulière d'activités physiques, de sports, de loisirs actifs et d'activités de plein air est reconnue pour ses effets bénéfiques pour la santé tant physique que mentale et pour son pouvoir d'accroître le bien-être psychologique de la personne, son autonomie et son sentiment de réalisation de soi. Ces effets se manifestent aussi dans la persévérance scolaire et la réussite éducative, l'esprit d'équipe et l'ouverture aux autres, le sentiment d'appartenance ainsi que le sens de la solidarité, de la collaboration et de la communauté.

Il en est de même pour l'enfant, pour qui pratiquer des jeux actifs au quotidien est indispensable à son développement global et bénéfique à sa santé. Ces jeux lui permettent de développer progressivement ses habiletés motrices, sa coordination, son équilibre, son tonus musculaire et sa capacité à se situer dans l'espace et le temps. Un bon développement de chacune de ces composantes constitue un préalable à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

L'entrepreneuriat, vécu sous l'angle de la réalisation de projets, vise à développer chez les élèves la confiance en leur capacité de mener à bien ce qu'ils entreprennent et de réussir leur insertion professionnelle. Ce type de projet peut aussi avoir une incidence marquée sur le développement du pouvoir d'action des élèves en les incitant, d'une part, à réfléchir à ce qu'ils veulent et, d'autre part, peuvent devenir et à prendre en charge, de manière responsable et solidaire, leur perspective de vie. Les filles auraient avantage à être encouragées à s'initier à l'entrepreneuriat, domaine où les femmes demeurent sous-représentées.

Dès leur plus jeune âge et tout au long de leur parcours scolaire, filles et garçons peuvent éveiller leur curiosité par l'intermédiaire d'activités scientifiques. Ils peuvent notamment apprendre la méthode ou la démarche scientifique, s'ouvrir aux sciences et développer un réel intérêt pouvant les mener plus tard à des parcours scientifiques. Les filles doivent être davantage éveillées à la démarche scientifique, car elles ont tendance à choisir en moins grand nombre que les garçons certains domaines des sciences pures et appliquées.

Par ailleurs, les personnes qui auront développé, dès leur plus jeune âge, les habiletés motrices de base seront plus enclines à adopter et à maintenir un mode de vie physiquement actif et de saines habitudes de vie. Le soutien et l'influence de la famille sont déterminants, tout comme ceux de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Le rôle de ces acteurs-clés dans le développement des compétences physiques et motrices des enfants et dans l'acquisition des saines habitudes de vie des élèves est assurément crucial. Différentes études démontrent une forte corrélation entre la réussite éducative et la possibilité de s'engager dans diverses activités à l'école (culturelles, physiques et sportives, scientifiques, etc.), que ce soit dans la classe ou sous la forme d'activités parascolaires.



ENJEU 5

UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF, SAIN, SÉCURITAIRE, STIMULANT ET CRÉATIF

Pour assurer des environnements inclusifs, sains, sécuritaires, stimulants et créatifs, le gouvernement :

- mettra en place les conditions requises pour que les écoles soient des milieux de vie stimulants, en s'inspirant des meilleures pratiques et des plus beaux exemples de réussite en cette matière;
- encadrera, par règlement, les activités de prévention et la mise en œuvre de mesures relatives à la sécurité en milieu scolaire;
- conclura une nouvelle alliance Culture-Éducation élargie à la petite enfance et à l'éducation des adultes;
- mettra en œuvre les mesures de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, notamment pour faire bouger les élèves du primaire (60 minutes par jour) et les enfants dans les services de garde éducatifs à l'enfance.



ENJEU 6

DES RESSOURCES ET DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ET PRÊTES POUR L'AVENIR

Assurer un milieu de vie qui favorise la réussite éducative exige aussi le plein accès à des ressources éducatives et pédagogiques conviviales, modernes et de qualité. Celles-ci permettent au personnel des milieux éducatifs d'exercer pleinement leurs compétences et de les développer de façon continue, au bénéfice des enfants et des élèves. Des espaces de vie stimulants, fonctionnels, sains et sécuritaires ont aussi pour effet d'accroître l'intérêt, la motivation, la créativité et le plaisir d'apprendre.

La mise en place de conditions propices à la réussite éducative implique aussi que l'environnement physique et architectural est doté d'infrastructures, d'installations et d'équipements adaptés et performants.

L'environnement physique en milieu éducatif doit être structuré en espaces de vie agréables, accueillants, stimulants et propres à favoriser le plein développement du potentiel de tous.

ORIENTATION 6.1

ASSURER L'ACCÈS À DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ ET À DES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES EN PERMETTANT UNE UTILISATION OPTIMALE DU NUMÉRIQUE

La communauté internationale reconnaît comme une priorité l'adaptation ou le passage de l'école à l'ère numérique.

Le déploiement des possibilités éducatives et pédagogiques offertes par le numérique n'est cependant possible que par un accès non restrictif à des ressources de qualité. Le développement, le partage, lorsque cela est possible, et la gestion de ces ressources doivent faire l'objet d'une réflexion, notamment en ce qui concerne le recours aux ressources éducatives libres, un gisement en plein essor.

Ce potentiel ne peut toutefois être pleinement exploité au bénéfice des enfants et des élèves si les infrastructures technologiques, notamment le branchement à Internet, sont insuffisantes ou inadéquates. L'accès au numérique est une question d'équité envers les personnes et les communautés qui, entre autres conditions contraignantes, se situent dans une zone géographique particulière.

ORIENTATION 6.2

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS, DES INSTALLATIONS ET DES INFRASTRUCTURES IMMOBILIÈRES DANS UNE PERSPECTIVE DE SOUTIEN ÉDUCATIF ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La qualité et la performance des services éducatifs reposent non seulement sur la compétence de leurs ressources humaines, mais aussi sur l'organisation physique des espaces de vie et sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments, des installations et des équipements. La réussite éducative passe donc aussi par l'amélioration des qualités physiques et architecturales des écoles, dont bon nombre ont été construites il y a plusieurs décennies.

La planification des travaux de rénovation ou de construction d'écoles doit être assortie de la volonté d'embellir les lieux et de les rendre plus accueillants et mieux adaptés aux réalités du 21^e siècle. Pour favoriser la réussite éducative, on doit doter les milieux physiques et architecturaux de qualités résolument orientées vers l'avenir, en faisant

preuve d'imagination et d'innovation. Ces qualités doivent aussi contribuer à l'atteinte des objectifs du Gouvernement du Québec en matière de développement durable. On doit offrir des classes dotées d'une bonne luminosité, d'un air sain, d'un confort acoustique, d'une température adéquate et d'un aménagement bien adapté aux besoins.

On doit assurer, lorsque possible, le partage des infrastructures immobilières, des installations et des équipements et en offrir un accès optimal dans un souci d'efficacité, de collaboration et d'économie d'échelle, et avec l'appui des milieux municipaux et culturels.

« L'ÉCOLE IDÉALE, C'EST... UNE ÉCOLE QUI PRÔNE L'ÉQUITÉ, L'OUVERTURE D'ESPRIT ET LE DÉPASSEMENT DE SOI – UN ENDROIT OÙ DES INSTALLATIONS SONT MISES EN PLACE POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE ET LA CONCENTRATION. C'EST UN ESPACE SAIN, OÙ LES PROFS NE SONT PAS LES SEULS À AVOIR LA RESPONSABILITÉ DE NOUS ENSEIGNER. »

Élève, questionnaire en ligne

ENJEU 6

DES RESSOURCES ET DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ET PRÊTES POUR L'AVENIR

Pour permettre aux enfants, aux élèves et au personnel d'avoir accès à des ressources et à des infrastructures de qualité et prêtes pour l'avenir, le gouvernement :

- collaborera étroitement avec les milieux municipaux et culturels dans le but d'optimiser l'utilisation des infrastructures en place;
- lancera un plan d'action sur les infrastructures scolaires;
- contribuera à faire du Québec une véritable société numérique, accessible et axée sur le développement du savoir et des compétences en investissant dans les infrastructures technologiques des établissements scolaires.



LA COMMUNAUTÉ

AXE 3

DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

Lors des consultations publiques de l'automne 2016, la collaboration, la mobilisation et la concertation des différents acteurs et partenaires des milieux éducatifs ont été considérées comme une priorité commune. Cette priorité est une reconnaissance concrète du fait que l'éducation est une responsabilité sociétale qui exige une vision collectivement partagée de la réussite éducative pour assurer la cohérence et la complémentarité des actions. De plus, la contribution des services de garde éducatifs à l'enfance à la réussite éducative a été reconnue unanimement par tous les participants.

Les attentes envers les milieux éducatifs sont élevées et proviennent de tous les secteurs de la société. Cependant, l'éducation est une œuvre collective où la participation citoyenne doit être à la hauteur des attentes sociétales. C'est pourquoi ces attentes trouvent leur pleine légitimité lorsque celles et ceux qui les expriment participent activement à la vie et à l'essor de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance.

Aujourd'hui, la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance s'inscrit dans un contexte inédit de mutations. Ce contexte renforce d'autant la nécessité de responsabiliser et de mobiliser, dans un esprit de concertation, les parents et les multiples acteurs et partenaires de la communauté. Les nombreuses collaborations et la concertation existantes entre les ministères et les organismes, notamment par le biais d'ententes de complémentarité, contribuent de façon importante au développement des enfants et à la réussite des élèves. Les élues et les élus scolaires sont, à ce titre, au cœur des enjeux relatifs à l'appui de la communauté. Ils représentent un levier pour la mobilisation des acteurs et des partenaires ainsi que pour le développement d'une communauté éducative.

ENJEU 7

UN ENGAGEMENT PARENTAL MIEUX SOUTENU

Le rôle décisif des parents et de la famille dans le développement global des enfants, leur parcours scolaire et leur cheminement vers la réussite est un autre grand consensus qui a été dominant dans les consultations publiques. L'engagement parental et l'enrichissement de l'expérience parentale étant reconnus par la recherche comme des déterminants majeurs de la réussite, il est jugé prioritaire de prendre tous les moyens nécessaires pour les valoriser et les soutenir dès la petite enfance.

Ce sont les parents, mais parfois aussi d'autres membres de la famille immédiate, qui apportent le soutien et créent l'environnement propice à l'apprentissage. Il est reconnu, par exemple, que des pratiques fréquentes de littératie familiale durant l'enfance favorisent la motivation et la réussite éducative. De plus, un parent qui augmente ses compétences en littératie et en numératie accompagnera plus efficacement son enfant dans son parcours scolaire.



ORIENTATION 7

VALORISER L'ENGAGEMENT PARENTAL ET SOUTENIR LA RELATION QUI UNIT LES FAMILLES ET LES MILIEUX ÉDUCATIFS

La qualité des communications et des relations entre la famille et les milieux éducatifs a une influence décisive sur l'engagement parental. Ces relations entre les parents, les familles et les milieux éducatifs doivent se tisser dans une perspective de valorisation et de reconnaissance du rôle et de la place des parents et de la famille au sein des milieux éducatifs. La réciprocité des relations favorise l'enrichissement de l'expérience parentale tout au long du parcours éducatif.

Il faut prendre en considération le fait que les modèles familiaux ont changé au cours des dernières décennies. Par exemple, dans un grand nombre de familles monoparentales, la femme est chef de famille. La scolarité de la mère est déterminante pour la réussite éducative des enfants parce que c'est elle qui, le plus souvent, remplit le rôle de soutien scolaire à la maison. Le rôle du père est lui aussi fondamental et, tout comme celui de la mère, mérite d'être davantage reconnu, valorisé, encouragé et intégré dans les interventions entre le milieu scolaire et familial. Les rôles au sein des familles ont beaucoup évolué au cours des dernières années.

Les milieux éducatifs doivent tenir compte des besoins et des nouvelles réalités des familles, particulièrement au regard de leurs différences structurelles, culturelles et linguistiques. Ils doivent être accueillants et invitants, en plus d'offrir des occasions aux parents et à la famille de s'engager tout en tenant compte de leurs contraintes et de leurs besoins. Ils doivent demeurer sensibles aux différents obstacles susceptibles de nuire à l'engagement des parents, par exemple une conciliation exigeante entre la famille et le travail, une appréciation négative de leur propre parcours scolaire ou encore un faible rapport à l'écrit.

Le soutien et l'amélioration des compétences parentales supposent que l'on aide les parents à consacrer plus de temps à l'enfant et à participer activement à son éducation. Ils impliquent aussi que l'on entretient avec eux des échanges qui favorisent une meilleure compréhension de son développement et une meilleure connaissance des pratiques à adopter pour stimuler son intérêt et soutenir ses apprentissages, notamment en lecture, en écriture et en calcul. Enfin, dans une perspective de valorisation de l'éducation, les parents sont également appelés à appuyer les différents intervenants des milieux éducatifs.

« LORSQUE NOUS ACCUEILLONS UN ENFANT VIVANT EN MILIEU DÉFAVORISÉ, C'EST UNE FAMILLE ENTIÈRE QUE NOUS ACCUEILLONS. ACCUEILLIR UN ENFANT, C'EST ACCUEILLIR UNE FAMILLE. »

Membre du personnel de service de garde, consultation régionale, Montérégie, le 14 novembre 2016

ENJEU 7

UN ENGAGEMENT PARENTAL MIEUX SOUTENU

Pour favoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite éducative de l'enfant dès son plus jeune âge, le gouvernement :

- valorisera l'engagement des parents dans la réussite éducative de leur enfant dès son plus jeune âge;
- aidera les parents des élèves du préscolaire et de la première année à enrichir leur expérience parentale et à développer leurs compétences parentales;
- soutiendra les parents et les représentants de la communauté qui désirent s'impliquer dans la vie scolaire, notamment dans les conseils d'établissement et les comités de parents;
- soutiendra l'organisme Alloprof pour sa nouvelle plateforme Alloparents, destinée à conseiller les parents quant à leur rôle de soutien dans le parcours éducatif de leur enfant.



ENJEU 8

UN APPUI CONCERTÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école ne peuvent, à eux seuls, intervenir sur tous les facteurs de la réussite éducative. Celle-ci est le résultat d'une trajectoire où se croisent une multitude de facteurs et d'acteurs qui influenceront sur le parcours de l'enfant et de l'élève. Il est important d'intervenir sur plusieurs déterminants à la fois et dans plusieurs milieux de vie, de manière simultanée et complémentaire, pour accroître l'efficacité des interventions.

L'action et l'appui concertés des différents acteurs de la communauté, notamment des organismes communautaires, sont une condition préalable à l'atteinte de résultats à tous les niveaux d'intervention et à toutes les étapes du parcours éducatif des enfants et des élèves. Ils permettent une utilisation optimale des

compétences et des ressources des différents milieux et assurent une plus large convergence des actions vers la réussite éducative. Par ailleurs, au même titre que l'école a besoin de l'appui de la communauté, cette dernière tire une vitalité de la présence d'une école, et ce, particulièrement dans les petites communautés ou celles éloignées des grands centres.

Au-delà de l'engagement de la communauté immédiate, les résultats visés par la Politique de la réussite éducative ne pourront être atteints sans une mobilisation générale qui traverse tous les milieux sociaux, économiques, politiques et culturels. Il faut agir localement, mais aussi socialement et de façon concertée.

ORIENTATION 8.1

VALORISER L'ÉDUCATION, L'ÉCOLE ET SON PERSONNEL AINSI QUE LE RÔLE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

L'éducation est une priorité du Gouvernement du Québec, mais elle doit aussi être au cœur des valeurs de la société québécoise. L'État ne peut à lui seul incarner cette priorité; elle doit être portée par l'ensemble des citoyens, par les institutions et organisations publiques et par les entreprises. L'éducation est une valeur qui doit s'incarner dans leurs choix et leurs décisions. L'éducation, les milieux éducatifs et le personnel qui y travaillent quotidiennement méritent qu'on en assure la promotion par des actions concrètes et récurrentes.

Valoriser l'éducation, l'engagement des parents, l'école et son personnel ainsi que le rôle des services de garde éducatifs à l'enfance est en soi une action citoyenne. Cette action réitère les valeurs d'équité, d'universalité et d'accessibilité qui, en développant le système éducatif, permettent à la société de prendre son plein essor.

ORIENTATION 8.2

RAFFERMIR LES LIENS ENTRE LES MILIEUX ÉDUCATIFS ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ

Les liens entre le milieu éducatif, la famille et la communauté doivent être resserrés dans une perspective d'engagement, de responsabilisation et de complémentarité de tous les milieux. Il s'agit des liens entre le milieu scolaire et les organismes communautaires et d'éducation populaire; des relations entre l'école, les entreprises et la communauté d'affaires en ce qui a trait à la réussite éducative à la formation professionnelle, aux stages et à l'adéquation formation-emploi; de la collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux; de la concertation avec les milieux municipal et culturel, dans le respect de la nature et de la mission de chacun d'eux, pour l'utilisation des infrastructures, des installations et des équipements dans la limite des possibilités de chacun et de la concertation interministérielle.

La formation professionnelle invite particulièrement les employeurs à participer à la mise à jour des contenus et à la mise en place de modalités d'apprentissage en milieu de travail. Elle doit être proche des besoins de main-d'œuvre, mais souple et diversifiée tout à la fois, pour correspondre aux intérêts et aux besoins des personnes, tant dans une perspective de formation initiale que de formation continue.

Une formation professionnelle de qualité doit se composer de programmes d'études qui correspondent aux compétences recherchées par les employeurs. Elle doit offrir de bonnes perspectives d'emploi et permettre le passage d'une filière de formation à une autre.

La notion de communauté n'est pas une réalité homogène et prend un visage différent selon le milieu où l'école se situe. La nature et le nombre des acteurs de la communauté varient en fonction des caractéristiques de l'environnement socioéconomique, démographique, géographique et culturel, notamment des personnes et des lieux qui la composent. Il n'en demeure pas moins indispensable, au-delà des différences, que la communauté offre un appui concerté à ses écoles et à ses services de garde éducatifs à l'enfance pour les soutenir, dans la mesure du possible, dans l'exercice de leur mission.

La force et la pérennité de cet appui, pouvant se traduire notamment par des gestes qui valorisent l'éducation et encouragent les efforts et les réussites, pourront ultimement faire en sorte que les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance prennent place au cœur d'une véritable « communauté éducative ».

« IL FAUDRAIT DÉCLOISONNER LE MILIEU DE L'ÉDUCATION, ET L'OUVRIR AUX PARTENAIRES ET À LA COMMUNAUTÉ PARCE QUE L'ÉDUCATION, C'EST UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE. »

Parent, consultation régionale, Outaouais, le 24 octobre 2016

ORIENTATION 8.3

ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION À LA VITALITÉ DU TERRITOIRE ET AU MAINTIEN DES PETITES COMMUNAUTÉS

Le système d'éducation, particulièrement le réseau scolaire, est largement décentralisé et bien implanté sur l'ensemble du territoire québécois. Les commissions scolaires jouissent d'une grande autonomie de gestion pour tenir compte des caractéristiques et des besoins des communautés sous leur juridiction. À cet égard, les petites communautés posent des défis particuliers à plusieurs points de vue : social, économique, démographique et culturel.

L'école contribue à la vitalité du territoire et au maintien des petites communautés. Elle est d'abord un facteur important d'attraction et de rétention des personnes et des familles dans une communauté. En même temps qu'elle favorise le maintien de celles qui y vivent déjà, elle constitue un élément central des conditions d'accueil, d'établissement ou d'intégration de nouvelles populations. Elle est également une source de créativité et de compétences qui stimule l'entrepreneuriat et accroît la qualité de la main-d'œuvre dans la communauté.

Quelle que soit sa taille, l'école constitue le cœur d'une communauté et un des moteurs de sa vitalité sociale, économique et culturelle. C'est principalement à l'école que les jeunes développent un sentiment d'appartenance à leur communauté et qu'ils acquièrent le goût d'y vivre, d'y travailler et de s'y impliquer de différentes façons. Le maintien des petites écoles est non seulement essentiel pour alimenter et maintenir et renforcer le dynamisme d'une communauté, mais aussi pour assurer l'équité et l'égalité des chances de tous les élèves au Québec.

ENJEU 8

UN APPUI CONCERTÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Pour ancrer davantage l'école dans sa communauté, le gouvernement :

- soutiendra les organismes d'action communautaire famille et sur le terrain de l'éducation ainsi que les instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec en favorisant leur complémentarité avec le réseau scolaire et celui de la petite enfance;
- lancera un chantier avec les milieux d'affaires pour développer leur implication au-delà de l'adéquation formation-emploi et les sensibiliser à la réussite éducative;
- encouragera la promotion, à l'échelle locale, régionale et nationale, de modèles de réussite éducative et professionnelle et leur présence dans les écoles;
- prendra en compte les réalités locales et régionales lors de la conception et de la mise en œuvre de plans d'action, stratégies ou mesures touchant les petites écoles et l'occupation du territoire.





LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

La publication de la Politique de la réussite éducative ne constitue pas la fin d'une démarche, mais bien le début d'une étape, soit celle d'une mobilisation générale vers la réussite éducative de toutes et de tous et vers la construction de l'école de demain.

Cette politique se veut d'abord et avant tout un appel à tous : parents, familles, membres du personnel scolaire, membres du personnel éducatif, des services de garde éducatifs à l'enfance, écoles, centres d'éducation des adultes, centres de formation professionnelle, commissions scolaires, ministères, chercheurs, entreprises, organismes communautaires (soutenant notamment le réseau de la petite enfance et le réseau de l'éducation), établissements d'enseignement supérieur, municipalités, milieux des sports et des loisirs, organismes culturels, personnalités publiques, etc.

Chacun, avec ses responsabilités respectives, est invité à mettre en œuvre des projets favorisant l'atteinte de l'une ou l'autre des orientations de la politique ou à y collaborer. La mobilisation de toute la société dans la réussite éducative constitue la condition essentielle du succès de la politique et de l'atteinte des objectifs ambitieux qu'elle porte.

Le gouvernement jouera le rôle qui lui revient en mettant l'éducation au cœur de ses priorités. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec le ministère de la Famille, exercera le leadership indispensable à la mise en œuvre de la politique. Ces deux ministères en assureront le suivi et mettront en place les conditions qui favoriseront l'atteinte des cibles établies. Ils travailleront en collaboration avec plusieurs ministères et organismes pour que leurs propres politiques, stratégies et plans d'action, lorsque cela est pertinent, contribuent à l'atteinte des objectifs de la politique.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, la mise en œuvre de la politique sera ponctuée de plusieurs stratégies, plans d'action et mesures déterminés par le gouvernement en fonction des priorités issues des consultations ou de nouveaux enjeux exigeant de nouvelles interventions, le tout en complémentarité avec les autres politiques gouvernementales en vigueur ou en cours d'élaboration. Ainsi, le gouvernement pourrait être appelé à structurer ses interventions sur des cycles de quatre ou cinq ans.

DES PRINCIPES DE GOUVERNANCE

La mise en œuvre de la Politique de la réussite éducative doit s'appuyer sur des principes de gouvernance qui guideront les différents types d'intervention et encadreront les pratiques qui en découlent.

L'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Elle est fondamentale dans le développement d'une société de droits. L'analyse différenciée selon les sexes (ADS), en fonction des réalités et des besoins différenciés des enfants et des élèves, permet de discerner de façon préventive les effets distincts des actions sur les filles et les garçons, les femmes et les hommes. L'ADS contribue à l'atteinte d'un des trois grands objectifs gouvernementaux de développement durable, soit d'assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.

L'intégration de cette analyse dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique permet d'anticiper et d'ajuster, le cas échéant, les interventions. Elle permet ainsi d'approfondir la compréhension des réalités et d'améliorer l'efficacité des actions et des services. La prise en compte des réalités sociales, culturelles et économiques des filles et des garçons, des femmes et des hommes, de tous groupes, dans la réussite éducative, contribuera à construire une société plus égalitaire.

Le développement durable

Le développement durable s'inscrit pleinement dans la vision de la réussite éducative. En septembre 2015, lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, les États membres ont adopté à New York l'Agenda 2030 pour le développement durable. Celui-ci contient notamment un nouvel objectif mondial, soit celui d'assurer l'accès de toutes et de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, pour que les élèves deviennent des citoyennes et des citoyens responsables et actifs au sein d'une société engagée dans le développement durable. Ce principe de durabilité réitère lui aussi la nécessité d'actions structurantes appuyées par l'engagement et la mobilisation de tous les acteurs et partenaires du monde de l'éducation.

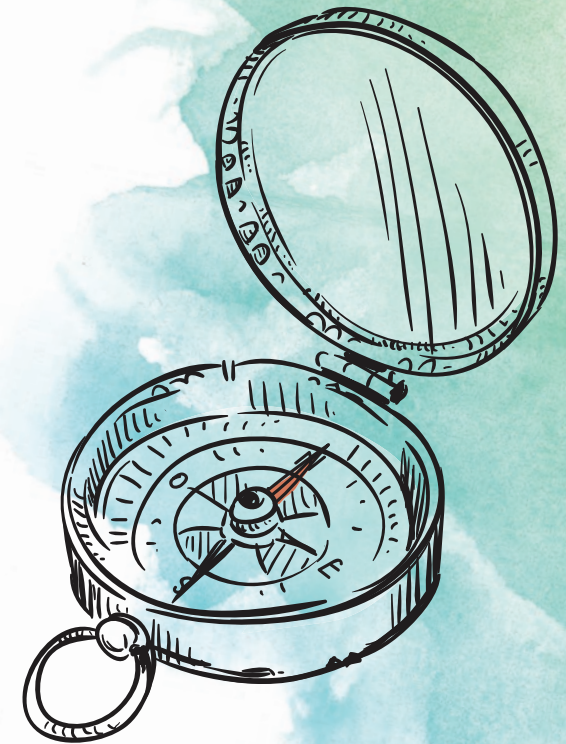
Dans la vision de la réussite éducative, l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs et d'attitudes citoyennes permet aux enfants et aux élèves de saisir l'importance du développement durable et d'y contribuer tout au long de leur vie.

La subsidiarité

Le principe de subsidiarité en est un de décentralisation des processus et des décisions. Il vise à accroître la rapidité et l'efficacité d'une action en en confiant la responsabilité à l'entité compétente la plus proche des personnes directement visées par la décision ou l'action. La subsidiarité permet aussi de mieux prendre en compte les réalités locales et régionales, d'en définir les besoins et de bien les intégrer dans les choix et les décisions.

Ce principe de gouvernance publique doit produire un effet positif sur la qualité des services éducatifs et sur la concertation des acteurs et des partenaires des milieux éducatifs. La subsidiarité vise en outre à reconnaître la compétence des acteurs sur le terrain, à renforcer leur imputabilité et à faciliter la prise de décision dans le meilleur intérêt des enfants et des élèves.

À cet égard, la démocratie scolaire est un acquis en matière de gouvernance. Les élus assument des responsabilités importantes, non seulement dans les décisions relatives à l'utilisation des ressources dans le meilleur intérêt des élèves, mais aussi dans la prise en compte des réalités locales et régionales et dans la mobilisation des acteurs et des partenaires.



SUIVI ET ÉVALUATION

Un comité interministériel sera chargé d'assurer la gouvernance globale de la mise en œuvre de la politique et des différents livrables qui en découleront et, notamment, de veiller sur les principes de gouvernance énoncés antérieurement. Tous les cinq ans, le comité interministériel devra faire rapport au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'évolution de la mise en œuvre de la Politique. En plus du partage périodique de l'état des lieux concernant cette mise en œuvre, le comité devra veiller à actualiser les stratégies, plans d'action et mesures de façon que la politique demeure, tout au long de sa durée d'application, une réponse appropriée aux besoins des enfants, des élèves et des milieux éducatifs.

Les grands objectifs présentés au chapitre 3 et les résultats d'ensemble qui sont attendus de la politique feront par ailleurs l'objet d'un suivi rigoureux, qui permettra d'apprécier les progrès réalisés au fil des années.

Ces grands objectifs et les résultats attendus qui y correspondent feront partie intégrante des cibles énoncées dans le plan stratégique du Ministère, que le ministre transmettra aux commissions scolaires en vue de la réalisation de leur plan d'engagement vers la réussite et du projet éducatif des établissements prévus à la Loi sur l'instruction publique. Il en est de même pour le ministère de la Famille, au regard des objectifs de son plan stratégique en matière de petite enfance.

Dans les cas jugés opportuns, les stratégies ou plans d'action adoptés dans la foulée de la politique seront assortis d'objectifs et d'indicateurs qui feront, eux aussi, l'objet d'un suivi. Ce suivi permettra de documenter la mise en œuvre de la politique et d'en surveiller et contrôler les extrants et les effets.

Les actions les plus structurantes donneront lieu à des évaluations qui permettront de cerner les facteurs qui favorisent ou non la mise en œuvre de la politique et de porter un jugement sur la pertinence, l'efficacité, les effets ou l'efficience des actions entreprises.

Au terme de la durée de vie de la politique, les stratégies, plans d'action ou mesures qui en auront découlé feront l'objet d'un bilan, ce qui permettra d'en apprécier les résultats, de recenser les meilleures pratiques et de favoriser le transfert de connaissances et d'expériences dans l'intérêt de toutes et de tous.

CONCLUSION

La Politique de la réussite éducative constitue le cadre de référence qui orientera l'action gouvernementale, celle du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, celle des réseaux scolaires, celle des organismes communautaires et celle de toute la société en matière d'éducation jusqu'en 2030.

Un simple regard en arrière permet de constater qu'en éducation, au 21^e siècle, un tel laps de temps suffit pour que des changements majeurs s'introduisent dans les façons de communiquer, d'apprendre et de vivre ensemble. À l'heure actuelle, des jeunes finissants du secondaire se dirigent vers des formations ou des métiers qui n'existaient pas à leur entrée à la maternelle, ou encore qui font appel à des technologies totalement nouvelles. Ils devront, pour réussir, maîtriser des compétences encore inconnues il y a quelques années seulement.

Plus que jamais, le système éducatif doit se renouveler et s'adapter. Les consultations préalables à la politique ont permis de dégager des priorités, et le gouvernement y répondra. Mais il faut aller plus loin, il faut poursuivre le dialogue social et continuer de s'appuyer sur la passion des personnes qui animent l'éducation et les reconnaître à leur juste valeur. L'école de 2030 sera construite par des passionnés, des experts, des audacieux, qu'ils viennent du réseau scolaire ou de tout autre milieu, des gens qui veulent faire de l'école québécoise la meilleure et la plus belle au monde.

« Un enfant, un professeur, un livre, un crayon
peuvent changer le monde. »

Malala Yousafzai, 16 ans, prix Nobel de la Paix 2014,
discours prononcé aux Nations Unies le 12 juillet 2013

ANNEXE

Les formes de consultation et l'ampleur de la participation

L'histoire récente de l'éducation au Québec a été marquée par de grands épisodes de mobilisation nationale, les plus significatifs étant la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (commission Parent) au début des années 1960 et les États généraux sur l'éducation en 1995. Si la commission Parent a permis au Québec de faire des pas de géant en matière d'accessibilité à tous les ordres d'enseignement, les États généraux ont permis de prendre le virage du succès par une réforme majeure des programmes et une plus grande égalité des chances.

Aujourd'hui, à l'aube d'un siècle où d'importantes mutations révolutionnent nos façons de communiquer, d'interagir, de travailler et d'apprendre, il était nécessaire de convier de nouveau la société québécoise à une vaste réflexion sur les nouveaux enjeux et les stratégies qui permettront à l'école de relever avec succès les défis du 21^e siècle. Pour amorcer cette réflexion collective, le premier ministre du Québec et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont lancé, le 16 septembre 2016, une démarche de consultation auprès de l'ensemble des citoyens et des nombreux acteurs et partenaires des réseaux scolaires et des services de garde éducatifs à l'enfance.

Pour tirer tous les bénéfices d'un tel exercice démocratique, le document de consultation *Pour une politique de la réussite éducative* et d'autres documents d'information ont été mis en ligne ou distribués pour soutenir la réflexion et les échanges des participants. Les consultations publiques ont porté sur trois axes :

- I. L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous;
- II. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
- III. Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite.

Chacun de ces axes était accompagné de thèmes de réflexion jugés les plus pertinents au regard des principaux constats de la recherche. Ces thèmes étaient également assortis de pistes d'action proposées pour ouvrir les échanges dans plusieurs directions.

Les consultations publiques ont emprunté plusieurs formes pour permettre la plus large participation citoyenne possible : questionnaire en ligne, transmission de mémoires, rencontres régionales, rencontre consacrée aux réalités autochtones et rencontre nationale. La forte participation aux diverses formes de consultation a confirmé le grand intérêt de la population à l'égard de l'éducation.

En effet, en moins de trois mois, près d'une quinzaine de milliers de personnes et des centaines d'organisations ont participé à ce dialogue sous une forme ou sous une autre. Les consultations constituent un intrant riche et déterminant de l'élaboration de la Politique de la réussite éducative et des stratégies, plans d'action et mesures qui assureront sa mise en œuvre.

La consultation en ligne

Du 16 septembre au 1^{er} décembre 2016, toute la population a été invitée à répondre à un questionnaire en ligne qui se présentait en trois versions, chacune s'adressant à une catégorie particulière de répondants, soit une pour les citoyens, une pour les membres du personnel scolaire et une pour les élèves. De plus, toutes les personnes étaient invitées à répondre à la « question du ministre » en lui suggérant trois actions prioritaires destinées à favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

Profil général des participants

La consultation en ligne a connu un important succès : 13 890 questionnaires ont été remplis, dont 7 090 par des membres du personnel scolaire, 6 007 par des citoyennes et citoyens, et 793 par des élèves. À cela s'ajoutent les 1 092 réponses à la question du ministre sur les actions jugées prioritaires. Le profil sociodémographique des répondants se caractérise par une proportion nettement majoritaire de femmes, qui représentaient 80 % des répondants. Cette surreprésentation des femmes s'observe tant dans les questionnaires destinés aux citoyens qu'au personnel scolaire, où elles sont respectivement 79 % et 82,5 % à les avoir remplis. Chez les élèves, l'écart féminin-masculin est moindre, les répondantes représentant une proportion de 60 %.

Caractéristiques des citoyennes et citoyens

En plus d'être majoritairement des femmes, les personnes qui ont répondu au questionnaire destiné aux citoyens présentent d'autres caractéristiques qui méritent d'être soulignées, notamment sur le plan de la scolarisation et du revenu familial :

- 87 % étaient titulaires d'un diplôme, d'une attestation ou d'un certificat collégial ou universitaire;
- 79 % étaient salariés ou travailleurs autonomes;
- 63 % avaient un revenu familial annuel de plus de 60 000 \$.

Du point de vue de l'âge, 85 % de l'ensemble des citoyennes et citoyens avaient entre 20 et 54 ans. Les 35-44 ans étaient les plus nombreux, avec une représentation de 43 %, suivis des 25-35 ans (21 %) et des 45-54 ans (19 %).

La majorité des personnes, soit 62 %, avaient au moins un enfant à l'école, et 30 % en avaient au moins un dans un service de garde. Du point de vue linguistique, 87 % étaient de langue maternelle française.

Caractéristiques du personnel scolaire

Chez le personnel scolaire, ce sont les années d'expérience qui ont caractérisé le profil. Ainsi, près des deux tiers des personnes qui ont répondu au questionnaire avaient plus de 10 années d'expérience, tandis que l'autre tiers en avait 10 ou moins. Les types d'emploi étaient divers : 71 % faisaient partie d'un corps enseignant, 12 % du personnel professionnel non enseignant, 6,3 % du personnel de soutien et 3,2 % du personnel cadre. Dans l'ensemble des membres du personnel scolaire, 90 % étaient titulaires d'un diplôme ou d'un certificat universitaire et 91,7 % étaient de langue maternelle française.

Caractéristiques des élèves

Chez les élèves qui ont répondu au questionnaire, 65,2 % avaient de 14 à 19 ans, 14 % de 20 à 24 ans et 11 % moins de 14 ans. La majorité d'entre eux (62 %) étaient des élèves du secondaire et la répartition entre les premier et deuxième cycles était relativement égale (45 % et 55 %). Parmi tous ceux qui ont répondu au questionnaire, 8 % étaient du primaire, 15,4 % de la formation professionnelle et 14,5 % de la formation générale des adultes. Par ailleurs, 88 % avaient pour langue maternelle le français, 6,9 % l'anglais et 5 % une autre langue. Mentionnons aussi que 13,2 % étaient des élèves autochtones.

Le dépôt de mémoires

La population a aussi été invitée à déposer un mémoire sur le site Web du Ministère pour exprimer son opinion ou faire part de ses connaissances sur les différents axes de la réussite éducative proposés dans le document de consultation. Plus de 400 mémoires ont été reçus et analysés. Les deux tiers d'entre eux provenaient d'organismes, d'associations ou de chercheurs (286); l'autre tiers était composé de citoyens (73), de membres du personnel du monde scolaire (46) ou du personnel de centres de la petite enfance (11).

Les consultations régionales et autochtones

Les consultations régionales ainsi qu'une consultation sur les réalités autochtones ont été tenues dans 16 villes au cours des mois d'octobre et novembre 2016, et la majorité d'entre elles se sont déroulées sur une journée entière. Elles auront permis à plus de 1 000 personnes, dont 810 participants à titre individuel et 223 représentants d'organisations scolaires ou d'organismes communautaires, de se prononcer sur les différents thèmes de discussion et de participer à des ateliers d'échange avec des membres du personnel scolaire, des cadres d'établissement, des parents, des citoyens et des élèves. Tous ces échanges se sont déroulés en présence du ministre.

La journée de consultation consacrée à la réussite éducative des élèves autochtones visait à faire ressortir les enjeux propres aux onze nations autochtones et à définir des pistes d'action selon les besoins des différentes communautés et organisations présentes. En tout, 25 représentants autochtones, 5 représentants du gouvernement fédéral, 10 observateurs et chercheurs invités ainsi qu'une quarantaine de citoyens se sont présentés au cours de la journée.

La consultation nationale

Inaugurée par le premier ministre, la consultation nationale a eu lieu les 1^{er} et 2 décembre 2016 à Québec. La mobilisation et la concertation de tous les secteurs de la société étant parmi les fondements de la Politique de la réussite éducative, c'est au-delà même des frontières du milieu scolaire qu'ont été lancées les invitations aux personnes et aux organisations. L'objectif était que soient représentés tous les milieux ayant un rôle à jouer dans la réussite éducative des jeunes et des adultes.

Près de 200 personnes ont assisté à la consultation nationale, soit à titre de participants ou d'observateurs. Parmi la cinquantaine de participants, 14 provenaient du monde scolaire, 13 des réseaux de la petite enfance, 8 du milieu des organismes communautaires, 5 du milieu syndical, 3 du milieu du loisir et du sport, 2 des communautés autochtones et 6 des milieux de l'enseignement supérieur, du milieu des affaires et du milieu municipal.

A large, abstract watercolor splash in shades of blue, green, and yellow serves as the background. A black line drawing of a telescope on a tripod is positioned on the left side, pointing towards the center. Four simple black outline stars are scattered across the watercolor area. The website address 'EDUCATION.GOUV.QC.CA' is printed in white, bold, uppercase letters across the middle of the splash.

EDUCATION.GOUV.QC.CA

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 